

HEC MONTRÉAL

PROGRAMMES
DE CERTIFICAT

2014

2015

ANNUAIRE



Dépôt légal
Maj : 2014-08-15



IMPORTANT

En complément de cet annuaire, on trouve sur le site web de l'École des renseignements sur les horaires des cours, les calendriers universitaires, les frais ainsi que les descriptions des cours.

Le contenu de cet annuaire, à jour le 1^{er} juin 2014, peut être modifié sans préavis. En cas de disparité entre cet annuaire et le site web, ce dernier prévaut.

Pour tout renseignement, s'adresser au Registrariat :

Adresse postale

Registrariat
HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7

Adresse municipale

Registrariat
HEC Montréal
5255, avenue Decelles
Montréal (Québec)

Téléphone : 514 340-6151 (renseignements généraux)
514 340-6143 (direction administrative des programmes de certificat)

Télécopieur : 514 340-6411

Courriel : registraire.info@hec.ca (renseignements généraux)
admission.info@hec.ca (renseignements sur l'admission)
certificat@hec.ca (renseignements sur les programmes de certificat)

Site web : http://www.hec.ca/programmes_ formations/certificats

INFORMATION

En vue de simplifier la lecture, on conviendra que, dans cet annuaire, l'appellation « étudiant » désigne « étudiant et étudiante », de même que l'appellation « candidat » désigne « candidat et candidate », et ainsi de suite.

Prendre note que si le présent annuaire est imprimé par l'étudiant, il doit tenir compte que tous les termes soulignés font référence à des hyperliens du site web de l'École.

Ouverture de l'École

Il est très rare que l'École soit dans l'obligation de fermer ses portes. Lorsque se présente une situation d'urgence, nous conseillons à l'étudiant de consulter le site de l'École (www.hec.ca). Dans le cas de tempête de neige, l'étudiant peut syntoniser les principales stations radiophoniques, le Canal Nouvelles TVA (LCN) ou communiquer avec nous au 514 340-6000.

Table des matières

Le retour aux études	5
Cours de préparation aux études universitaires	5
Tests autodiagnostiques	5
Centre d'aide en mathématiques (CAM)	5
Centre d'aide en français et en rédaction universitaire.....	5
Les programmes de certificat	6
Objectif	6
Direction des programmes de certificat	6
Cours, attestation, certificat, baccalauréat.....	6
Évaluation de la reconnaissance d'acquis.....	7
Anciens programmes	7
Certificats offerts	8
Affaires internationales	8
Analyse de la sécurité de l'information et des systèmes	9
Analyse des processus organisationnels.....	10
Certificat personnalisé en administration.....	11
Modules en gestion	12
Commerce de détail.....	15
Création d'entreprise.....	16
Gestion comptable des organisations.....	17
Comptabilité professionnelle.....	18
Accès à la profession comptable	19
Gestion d'entreprise	20
Profil régulier	20
Profil baccalauréat en gestion (B. Gest.)	21
Gestion de projets	22
Gestion des affaires électroniques.....	23
Gestion des opérations et de la logistique	24
Gestion des ressources humaines.....	25
Gestion du marketing.....	26
Gestion financière	27
Leadership organisationnel	28
Planification financière personnelle	29
Supervision	30
Systèmes d'information et analyse d'affaires	31
Vente relationnelle	32
Conditions de délivrance du baccalauréat en gestion (B. Gest.)	33
Programmes d'études offerts en collaboration avec des associations professionnelles	34
Association de formation professionnelle en gestion des ressources (APICS).....	35
Corporation des approvisionneurs du Québec	36
Institut canadien de gestion (CIM)	37

Table des matières

Institut canadien du trafic et du transport (CITT)	38
Institut d'assurance de dommages du Québec	39
Institut des auditeurs internes (IAI)	40
Institut québécois de planification financière (IQPF)	41
Ordre des administrateurs agréés du Québec (OAAQ)	42
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA).....	43
Cours mutuellement exclusifs.....	45

Le retour aux études

COURS DE PRÉPARATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Consciente des difficultés qu'entraîne le retour aux études, l'École offre des cours préparatoires aux candidats qui en ressentent le besoin. Ces cours visent une intégration fructueuse et harmonieuse au milieu universitaire par une préparation au travail intellectuel et l'acquisition de quelques notions fondamentales. Du même coup, ils augmentent les chances de persévérance et de succès. Même s'ils ne sont pas obligatoires, la direction des programmes les recommande, par expérience, aux personnes qui n'ont pas terminé leurs études collégiales et à celles qui ont abandonné leurs études depuis quelques années.

Les crédits de ces cours ne peuvent pas servir à la délivrance d'un certificat. On peut les suivre avant de débiter dans un programme de certificat ou juste avant de s'inscrire aux cours auxquels ils peuvent servir de préparation immédiate.

Les cours de préparation offerts sont :

- ateliers de mathématiques I, II et III
- cours d'appoint de français écrit – Grammaire et vocabulaire
- français écrit : langue seconde
- français écrit : techniques de rédaction et d'argumentation
- méthode d'apprentissage en gestion.

Leur contenu est exposé dans la section « [Zone cours](#) » que vous retrouvez sur le site web de l'École.

TESTS AUTODIAGNOSTIQUES

Dès le début du programme, les étudiants ont à leur disposition des tests autodiagnostiques dont l'objectif est de vérifier la bonne maîtrise du français écrit et d'un certain nombre de concepts mathématiques de façon à orienter rapidement les étudiants qui éprouvent des difficultés vers des activités de rafraîchissement des notions de base. Pour plus de détails, consulter le site web.

CENTRE D'AIDE EN MATHÉMATIQUES (CAM)

L'École a mis sur pied un Centre d'aide en mathématiques dont l'objectif premier est de fournir aux étudiants les outils et les moyens pour qu'ils s'assurent d'une bonne maîtrise des acquis mathématiques.

Le Centre d'aide en mathématiques offre des séances de rappels mathématiques en début de session, des cours (Ateliers mathématiques I, II et III) et des consultations individuelles et de groupe de façon à aider les étudiants ayant des difficultés en mathématiques. Pour plus de détails, consulter le site web de l'École.

CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS ET EN RÉDACTION UNIVERSITAIRE

Le [Centre d'aide en français et en rédaction universitaire](#) a été créé en l'an 2000. Sa mission est d'offrir de l'aide en français écrit à tous les étudiants et à toutes les étudiantes de HEC Montréal, que ce soit en français langue première, seconde ou étrangère.

Il ne s'agit pas d'un service de correction de textes, mais d'un service personnalisé permettant à chacun et à chacune, selon ses besoins, d'améliorer sa maîtrise de la langue sous plusieurs aspects, par exemple l'organisation et la présentation d'un texte, le vocabulaire des affaires, la rédaction du mémoire ou de la thèse, l'écriture scientifique, les règles typographiques, la syntaxe et les accords.

Pour s'inscrire aux différentes activités ou prendre rendez-vous pour des rencontres individuelles, prière de communiquer avec la responsable du Centre à l'adresse suivante : caf@hec.ca.

Les programmes de certificat

OBJECTIF

En conformité avec les objectifs de l'École, les programmes de certificat visent à initier et à former les étudiants à la gestion des affaires, c'est-à-dire à la connaissance, à la compréhension et surtout à l'utilisation de certaines techniques et méthodes à partir de principes et de concepts de gestion. Dans ce contexte, les programmes doivent répondre à des besoins spécifiques du milieu pour une formation première ou spécifique dans une fonction, une discipline ou un secteur.

Quoique la possession d'un ordinateur portable ne soit pas une condition essentielle à la poursuite d'études dans plusieurs programmes de certificat, l'apprentissage de son utilisation s'avère de plus en plus un outil précieux pour réussir tant sur le plan académique que professionnel.

Les programmes de certificat sont conçus pour des études à temps partiel et les cours sont dispensés en français.

DIRECTION DES PROGRAMMES DE CERTIFICAT

Direction pédagogique du programme

Directeur pédagogique	Michel VÉZINA
Secrétaire administrative	France CHARLAND

Direction administrative du programme

Directrice administrative	Joyce MC GREGOR
Agente-conseil principale	Nathalie JANELLE
Agente-conseil	Joanne LAGACÉ
Agente-conseil	Sylvie LEBLANC
Agente-conseil	Marcelline PELLETIER
Agente-conseil	Louise STE-MARIE
Agente aux activités	Yvonne DESMARAIS

COURS, ATTESTATION, CERTIFICAT, BACCALAURÉAT

Cours

Les programmes de certificat de l'École reconnaissent chacune des étapes du cheminement scolaire de l'étudiant. L'étudiant qui réussit un ou des cours reçoit, sur demande, un relevé de notes présentant le ou les résultats obtenus.

Les modules en gestion (attestation)

Formation souple et de courte durée, les modules permettent d'acquérir ou de perfectionner des habiletés pratiques sur un thème précis de la gestion. Un module en gestion est composé d'une série de trois à quatre cours portant sur un thème à partir de plus d'une trentaine de possibilités. L'étudiant qui réussit tous les cours d'un module reçoit, sur demande, une attestation de l'École. La liste et la structure des modules sont décrites dans les pages qui suivent.

Une fois un module terminé, l'étudiant qui désire poursuivre dans la même discipline peut poursuivre son cheminement dans un programme de certificat correspondant. Sinon, la combinaison de deux modules auxquels s'ajoutent deux cours (6 crédits) de cours de fondement et des cours au choix (si nécessaire, pour arriver à 30 crédits) permet d'obtenir le [certificat personnalisé en administration](#). Veuillez vous référer à la structure de ce certificat pour de plus amples renseignements.

Les programmes de certificat

Certificat

Dans le cadre de ses programmes d'études universitaires de 1^{er} cycle, l'École offre plus d'une vingtaine de programmes de certificat différents sanctionnés par l'Université de Montréal.

Les programmes de certificat offerts sont :

- affaires internationales
- analyse de la sécurité de l'information et des systèmes
- analyse des processus organisationnels
- certificat personnalisé en administration
- commerce de détail
- création d'entreprise
- gestion comptable des organisations
- comptabilité professionnelle
- accès à la profession comptable
- gestion d'entreprise
- gestion de projets
- gestion des affaires électroniques
- gestion des opérations et de la logistique
- gestion des ressources humaines
- gestion du marketing
- gestion financière
- leadership organisationnel
- planification financière personnelle
- supervision
- systèmes d'information et analyse d'affaires
- vente relationnelle

La structure de chacun de ces programmes est décrite dans les pages qui suivent.

Baccalauréat

Depuis l'automne 2003, les exigences pour l'obtention d'un baccalauréat en gestion (B. Gest.) se résument à:

1. Avoir obtenu trois (3) certificats de l'École. Les certificats exigés varient selon le choix du cheminement de l'étudiant. HEC Montréal propose deux cheminements : *Gestion* et *Comptabilité professionnelle*;
2. Avoir réussi le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.
3. Avoir un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente pour les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou de sept (7) années pour les autres. L'expérience doit avoir été acquise **avant** ou **pendant** les études. De plus, les années d'expérience se calculent à partir de l'âge de 18 ans et l'expérience de travail acquise pendant les trimestres où l'étudiant est inscrit à temps plein ne sera pas considérée;
3. Avoir réussi le test de français ORTHOGRAM (parties I et II) avec le résultat C ou plus;
4. Avoir réussi le test d'anglais HECTOPE avec le résultat C ou plus;

Vous trouverez plus d'explications et toutes les mises à jour à ce sujet sur le site web de l'École à la section [Baccalauréat en gestion \(B. Gest.\)](#).

ÉVALUATION DE LA RECONNAISSANCE D'ACQUIS

Les étudiants arrivent au certificat avec des niveaux de scolarité et d'expérience différents. L'étudiant qui souhaite obtenir des équivalences, des exemptions ou des substitutions doit en faire la démarche au moment du dépôt de sa demande d'admission ou avant sa première inscription. Il doit donc se référer à la section « [Reconnaisances d'acquis](#) » du site web.

ANCIENS PROGRAMMES

Les besoins des entreprises ainsi que l'évolution scientifique et technologique font avancer constamment les connaissances reliées à la gestion. Il est donc normal que les programmes d'études évoluent dans le même sens d'année en année.

Les candidats qui, sur la base d'un ancien programme de l'École, désirent obtenir des équivalences à l'intérieur d'un programme actuel de l'École doivent en faire la demande par écrit au Registrarat lors de leur admission.

À cette fin, l'étude des dossiers se fera cours par cours selon les règles fixées par l'École et en vigueur au moment de la demande.

Certificats offerts

Affaires internationales

Code du programme : 2051

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme vise à former des gestionnaires, des entrepreneurs et des conseillers qui auront une meilleure compréhension de l'environnement global des affaires internationales. Ces derniers seront ainsi mieux outillés afin d'assurer la gestion des différentes fonctions de l'entreprise dans une perspective internationale.

Les aspects commerciaux, financiers et juridiques des affaires internationales seront abordés en plus d'avoir la possibilité d'acquérir une meilleure compréhension du contexte d'affaires d'un pays ou d'une région du monde en particulier.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Si choisi, le cours **30-009-09 Entrepreneurship international** devra être suivi comme dernier cours du programme.
- L'étudiant a intérêt à suivre le cours **30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers** avant de choisir le cours **30-007-09 Aspects financiers des affaires internationales**.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.
- La connaissance de l'anglais peut s'avérer essentielle pour la réussite de certains cours. L'École offre des cours d'anglais des affaires et un de ces cours peut être intégré dans ce certificat à titre de cours au choix.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDAMENT (2 cours)

Obligatoires (2 cours)

30-400-13	Management
30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (min. 7 cours, max. 8 cours)

Obligatoires (2 cours)

30-010-14	Environnement des affaires internationales
30-011-09	Gérer en contexte international

À option (5 cours)

• Série A – Fondements (minimum 4 cours)

30-007-09	Aspects financiers des affaires internationales
30-008-09	Aspects juridiques des affaires internationales
30-009-09	Entrepreneurship international
30-012-14	Stratégies d'entrée sur les marchés étrangers
30-013-14	Gérer la diversité à l'international
30-014-13	Gestion internationale de la chaîne logistique
30-016-14	Marketing international
30-020-14	Négociation commerciale internationale

• Série B – Perspectives (minimum 1 cours)

30-001-13	Faire des affaires en Asie-Pacifique
30-002-13	Faire des affaires en Europe
30-003-14	Faire des affaires en Amérique latine
30-004-13	Faire des affaires en Afrique et au Moyen-Orient
30-005-13	Faire des affaires aux États-Unis
30-006-13	Faire des affaires en Chine et en Inde

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours des programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours **31-902-13 Utilisation de l'information comptable** ou le **30-930-05 Comptabilité et gestion de projets** ou titulaires d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Analyse de la sécurité de l'information et des systèmes

Code du programme : 2053

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Note

En raison de l'ordre dans lequel les cours doivent être suivis et de l'offre de cours, un minimum de deux ans est requis pour compléter ce certificat.

La majorité des cours offerts dans ce certificat requièrent l'utilisation d'un ordinateur portable en classe dûment configuré selon les [normes de l'École](#). Lors de votre choix de cours, la [section](#) du cours sera identifiée à cet effet.

Objectif

Ce programme est conçu pour former des analystes en sécurité de l'information et des systèmes qui pourront contribuer, selon les objectifs de l'entreprise, tels que décrits dans son cadre de gouvernance de la sécurité de l'information, aux activités visant la sécurité de l'information et des systèmes de l'entreprise.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant a intérêt à suivre le cours **30-705-11 Systèmes d'information en gestion** dès le début du programme, car celui-ci est préalable à plusieurs autres cours de ce certificat.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE SPÉCIALISATION (minimum 9 cours)

Obligatoires (9 cours)

• Série A (2 cours)

30-705-11 Systèmes d'information en gestion

30-710-96 Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-11)

• Série B (7 cours)

30-708-12 Cadres réglementaires et de contrôle de la sécurité de l'information et des systèmes

30-715-12 Gouvernance et gestion des risques de la sécurité de l'information et des systèmes

30-716-12 Sécurité physique de l'information et des systèmes et initiation à la criminalistique

30-717-14 Sécurité des applications (30-718-12)

30-718-12 Sécurité de l'infrastructure (30-760-09)

30-719-12 Exploitation de la sécurité de l'information et des systèmes (30-717-14 et 30-718-12)

30-760-09 Architecture informatique des systèmes (30-705-11)

COURS AU CHOIX (minimum 1 cours de 3 crédits)

Suggestions :

30-707-12 Atelier de préparation à la certification [CISSP](#)⁽¹⁾ (Certified Information Systems Security Professional) (préalable : tous les cours de la série B)

30-709-12 Gestion des technologies de l'information

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours des programmes de certificat.

⁽¹⁾ <https://www.isc2.org/cissp/default.aspx>

Analyse des processus organisationnels

Code du programme : 2055

REMARQUE : Pour être admis dans ce programme, l'étudiant doit être titulaire du [certificat en gestion d'entreprise : Profil B. Gest.](#)

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Note

Certains cours de ce certificat requièrent l'utilisation d'un ordinateur portable en classe dûment configuré selon les [normes de l'École](#). Lors de votre choix de cours, la [section](#) du cours sera identifiée à cet effet.

Objectif

S'inscrivant dans la foulée du certificat en gestion d'entreprise (profil B. Gest.), ce programme a pour principal objectif d'accroître la capacité d'analyse des étudiants au chapitre du fonctionnement tant interne qu'externe des entreprises. Qui plus est, ce programme d'études constitue une composante obligatoire pour les candidats au B. Gest. du cheminement gestion.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- D'entrée de jeu, il sied de préciser que ce certificat a pour **préalable le certificat en gestion d'entreprise (profil B. Gest)**. Conséquemment, le certificat en analyse des processus organisationnels ne peut être suivi **avant que l'étudiant n'ait réussi les dix cours obligatoires du certificat en gestion d'entreprise (profil B. Gest.)**.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Il est fortement recommandé de suivre le cours **30-600-92 Méthodes statistiques en gestion** en début de parcours.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDAMENT (6 cours)

Obligatoires (6 cours)

30-453-03	Management : Analyse, outils et intervention (30-400-13)
30-600-92	Méthodes statistiques en gestion
30-650-03	Mathématiques en gestion (30-600-92)
30-803-09	Économie managériale
30-850-03	Économie de l'entreprise (30-803-09)
30-950-13	Comptabilité de gestion (30-900-06 Co ou 31-902-13 Co) ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (4 cours)

À option (minimum 4 cours)

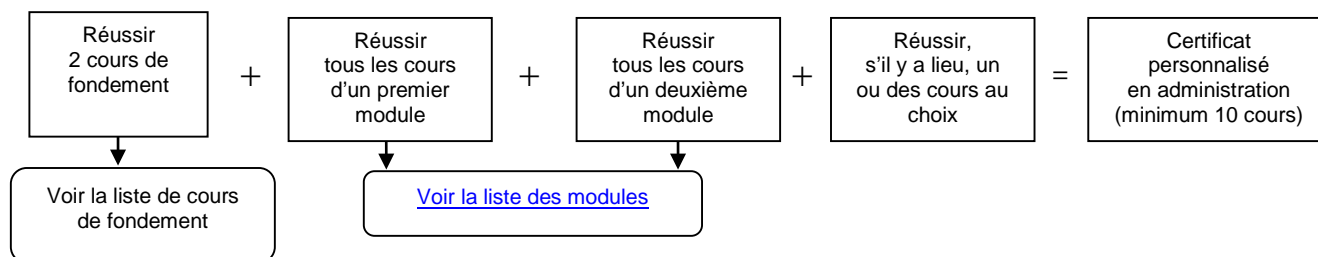
30-150-03	Gestion analytique des produits et des services (30-100-82)
30-256-03	Gestion financière des entreprises (30-290-13)
30-355-03	GRH : contextes et enjeux (30-300-10 Co) ⁽¹⁾
30-550-03	Analyse et amélioration des systèmes opérationnels (30-500-89)
30-710-96	Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-11)

⁽¹⁾ Co Concomitant : un cours qui doit avoir été suivi avant ou être suivi en même temps que le cours concerné

Certificat personnalisé en administration

Code du programme : 2061

Dans un premier temps, il est important de choisir les deux modules qui feront partie du certificat personnalisé en administration. Les modules sont présentés aux pages suivantes.



Un maximum de 50 % des cours reconnus par substitution, équivalence ou exemption peut être considéré pour la délivrance d'un module.

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme permet de combiner deux modules de cours portant chacun sur un thème particulier.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant peut commencer son programme en choisissant un ou des cours d'un premier module ou encore en optant pour un cours de fondement, à la condition de tenir compte des préalables exigés.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT

(2 cours parmi les suivants)

30-400-13	Management
30-401-00	Comportements et relations humaines au travail
30-433-09	Sociologie du travail
30-600-92	Méthodes statistiques en gestion
30-610-94	Méthodes quantitatives en finance ou 30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion

30-615-14 Analyse de données et modélisation avec Excel ⁽¹⁾

30-803-09 Économie managériale

30-804-09 Environnement macroéconomique

30-807-09 Économie du travail

30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽²⁾ ou 31-901-13 Présentation de l'information comptable

N. B. L'étudiant qui s'inscrit à un module de comptabilité doit choisir le cours *31-901-13 Présentation de l'information comptable*.

COURS DE SPÉCIALISATION

- réussir tous les cours d'un premier module

ET

- réussir tous les cours d'un deuxième module.

COURS AU CHOIX

Pour compléter le programme, s'il y a lieu.

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

N. B. Maximum **un** cours de langue de 3 crédits.

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ L'inscription à ce cours suppose que l'étudiant détienne un ordinateur portable répondant aux exigences logicielles minimales de l'École.

⁽²⁾ Les étudiants ayant réussi le cours *31-902-13 Utilisation de l'information comptable* ou le *30-930-05 Comptabilité et gestion de projets* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Modules en gestion

Les étudiants actuellement inscrits, qui désirent obtenir une attestation de la réussite d'un module, doivent remplir le formulaire « [Demande de délivrance d'attestation d'études – Modules en gestion](#) ».

Prendre note qu'un maximum de 50 % des cours d'un module peut être reconnu par substitution, équivalence ou exemption.

SPÉCIALISATION	COURS
AFFAIRES INTERNATIONALES	
Module 12 : Gérer des affaires internationales	30-007-09 Aspects financiers des affaires internationales 30-008-09 Aspects juridiques des affaires internationales 30-010-14 Environnement des affaires internationales 30-011-09 Gérer en contexte international
Module 15 : Faire des affaires à l'international	30-001-13 Faire des affaires en Asie-Pacifique 30-002-13 Faire des affaires en Europe 30-005-13 Faire des affaires aux États-Unis 30-012-14 Stratégies d'entrée sur les marchés étrangers
COMPTABILITÉ	
Module 90 : Comprendre la fiscalité	31-901-13 Présentation de l'information comptable 31-902-13 Utilisation de l'information comptable (31-901-13) 31-950-02 Planification fiscale (30-900-06 ou 31-901-13) * <i>* Dans le cadre de ce module, le préalable 31-901-13 Présentation de l'information comptable est suggéré. De plus, les étudiants ayant réussi le cours 32-952-13 Impôts II ne sont pas autorisés à suivre ce cours.</i>
Module 92 Gérer dans une optique comptable	31-901-13 Présentation de l'information comptable 31-902-13 Utilisation de l'information comptable (31-901-13) 30-950-13 Comptabilité de gestion (30-900-06 Co ou 31-902-13 Co) ⁽¹⁾
ÉCONOMIE	
Module 82 : Comprendre l'économie pour gestionnaire	30-803-09 Économie managériale 30-804-09 Environnement macroéconomique 30-871-01 Évaluation économique de projets
FINANCE	
Module 20 : Gérer les finances de l'entreprise	30-213-97 Gestion du fonds de roulement (30-900-06) 30-235-09 Financement des PME (30-290-13) 30-290-13 Gestion financière I (30-900-06 ou 31-901-13) * ⁽²⁾ 30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers <i>* Dans le cadre de ce module, le préalable 30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers est suggéré.</i>
Module 22 : Gérer un portefeuille de titres financiers	30-220-98 Évaluation des titres à revenu fixe (30-610-94 et 30-900-06) 30-221-98 Évaluation des titres à revenu variable (30-610-94 et 30-900-06) 30-610-94 Méthodes quantitatives en finance 30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers
Module 26 : Investir et financer les placements immobiliers	30-216-98 Droit immobilier 30-223-00 Stratégie d'investissement en immobilier (30-610-94) 30-225-04 Évaluation immobilière 30-610-94 Méthodes quantitatives en finance

⁽¹⁾ Co Concomitant : un cours qui doit avoir été suivi avant ou être suivi en même temps que le cours concerné

⁽²⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 30-203-14 *Gestion financière pour expertise comptable* ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Modules en gestion

Les étudiants actuellement inscrits, qui désirent obtenir une attestation de la réussite d'un module, doivent remplir le formulaire « [Demande de délivrance d'attestation d'études – Modules en gestion](#) ».

Prendre note qu'un maximum de 50 % des cours d'un module peut être reconnu par substitution, équivalence ou exemption.

SPÉCIALISATION	COURS	
GESTION DES OPÉRATIONS ET DE LA LOGISTIQUE		
Module 50 : Organiser les approvisionnements	30-500-89 30-530-97 30-537-01 30-538-03	Gestion des opérations et de la production Fondements de la qualité totale (30-500-89) Gestion des achats Gestion stratégique de l'approvisionnement et de la logistique
Module 51: Gérer la logistique	30-500-89 30-502-07 30-507-97 30-538-03	Gestion des opérations et de la production Gestion du transport (30-500-89) Gestion des stocks et de la distribution (30-500-89) Gestion stratégique de l'approvisionnement et de la logistique
Module 53 : Gérer les opérations dans le secteur des services	30-500-89 30-501-03 30-508-98 30-550-03	Gestion des opérations et de la production Qualité totale dans les entreprises de services Amélioration continue et réingénierie : outils et pratiques (30-500-89) Analyse et amélioration des systèmes opérationnels (30-500-89)
Module 54 : Planifier et contrôler la production des stocks	30-500-89 30-503-08 30-506-97 30-507-97	Gestion des opérations et de la production Progiciels de gestion intégrée (ERP) appliqués à la gestion de la chaîne logistique (30-500-89) ⁽¹⁾ Planification et contrôle de la production (30-500-89) Gestion des stocks et de la distribution (30-500-89)
Module 56 : Implanter la qualité totale	30-500-89 30-508-98 30-511-97 30-530-97	Gestion des opérations et de la production Amélioration continue et réingénierie : outils et pratiques (30-500-89) Normalisation ISO : concepts, mise en place et certification Fondements de la qualité totale (30-500-89)
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES		
Module 30 : Gérer la performance	30-300-10 30-310-06 30-320-95	Gestion du personnel Gestion de l'évaluation du rendement des employés (30-300-10 Co) ⁽²⁾ Gestion de la formation des ressources humaines (30-300-10 Co) ⁽²⁾
Module 32 : Gérer la rémunération	30-300-10 30-302-07 30-340-06	Gestion du personnel Gestion de la rémunération (30-300-10 Co) ⁽²⁾ Gestion des avantages sociaux (30-300-10 Co) ⁽²⁾
Module 34 : Recruter du personnel	30-300-10 30-303-12 30-352-07	Gestion du personnel Recrutement et sélection des ressources humaines (30-300-10 Co) ⁽²⁾ Droit du travail
Module 36 : Analyser les relations de travail	30-350-80 30-351-07 30-353-07	Relations de travail Administration de la convention collective (30-350-80) Négociation de la convention collective (30-350-80)

⁽¹⁾ L'inscription à ce cours suppose que l'étudiant détienne un ordinateur portable répondant aux exigences logicielles minimales de l'École.

⁽²⁾ Co Concomitant : un cours qui doit avoir été suivi avant ou être suivi en même temps que le cours concerné

Modules en gestion

Les étudiants actuellement inscrits, qui désirent obtenir une attestation de la réussite d'un module, doivent remplir le formulaire « [Demande de délivrance d'attestation d'études – Modules en gestion](#) ».

Prendre note qu'un maximum de 50 % des cours d'un module peut être reconnu par substitution, équivalence ou exemption.

SPÉCIALISATION	COURS	
MANAGEMENT		
Module 43 : Comprendre la psychologie du changement organisationnel	30-410-09 30-451-03 30-452-03	Leadership et pratique de direction Psychologie de la décision Psychologie et leadership du changement
Module 44 : Développer l'esprit d'entreprendre	30-405-13 30-407-13 30-416-13	Entrepreneuriat Création d'occasions d'affaires (30-405-13 et 30-416-13) Créativité – innovation – entrepreneuriat (30-405-13)
Module 46 : Exercer du leadership	30-410-09 30-411-96 30-421-09	Leadership et pratique de direction Gestion du changement Habilités de communication
Module 47 : Gérer des projets	30-400-13 30-413-10 30-470-12 30-793-12	Management Leadership et gestion de projets (30-400-13 et 30-470-12) Gestion de projets (30-400-13) Logiciels de gestion de projet (30-470-12)
Module 48 : Comprendre la psychologie du leader	30-356-04 30-460-09 30-461-02	Habilités de négociation (Les) Habilités politiques Psychologie et gestion des personnalités difficiles
MARKETING		
Module 10 : S'initier à la gestion d'un commerce de détail	30-100-82 30-114-11 30-132-11 30-135-10	Introduction au marketing Localisation commerciale et géomarketing (30-100-82) Gestion du commerce de détail Marchandisage (30-132-11)
	N. B. Il est suggéré de commencer ce module par le cours 30-100-82 <i>Introduction au marketing</i> .	
Module 14 : Démystifier le marketing aux consommateurs	30-100-82 30-112-08 30-136-87	Introduction au marketing Gestion de la relation client Comportement du consommateur
	N. B. Il est suggéré de commencer ce module par le cours 30-100-82 <i>Introduction au marketing</i> .	
Module 18 : Vendre et faire vendre	30-103-07 30-111-07 30-130-10	La vente relationnelle I : le processus de vente La vente relationnelle II : la stratégie de vente (30-103-07) Gestion de l'équipe de vente
SUPERVISION		
Module 40 : Gérer des équipes de travail	30-330-09 30-420-09 30-422-95	Gestion de la santé et de la sécurité au travail Habilités de supervision Animation et gestion du travail en équipe
Module 42 : Développer des habiletés de supervision	30-300-10 30-420-09 30-423-96	Gestion du personnel Habilités de supervision Supervision et gestion des cas problèmes et des conflits au travail
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		
Module 75 : Concevoir les processus et les systèmes d'entreprise	30-705-11 30-706-08 30-710-96 30-773-01	Systèmes d'information en gestion Gestion des processus d'affaires (30-710-96) ⁽¹⁾ Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-11) Conception de bases de données (30-705-11) ⁽¹⁾

⁽¹⁾ L'inscription à ce cours suppose que l'étudiant détienne un ordinateur portable répondant aux exigences logicielles minimales de l'École.

Commerce de détail

Code du programme : 2052

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme vise à développer le potentiel professionnel des étudiants et leur permettre d'acquérir une expertise de pointe en gestion de commerces de détail. Il s'adresse principalement aux personnes qui capitalisent une expérience dans le commerce de détail ou dans des activités connexes, ainsi qu'aux créateurs d'entreprises de détail. Les nouvelles tendances du secteur, le choix de l'emplacement d'un commerce, le merchandising, la gestion stratégique des commerces de détail, l'analyse de marchés, la gestion des achats et la gestion de la relation client ne sont que quelques-uns des thèmes couverts par le programme.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Il est recommandé de suivre en premier lieu le cours **30-100-82 Introduction au marketing**.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT (2 cours)

Obligatoire (1 cours)

30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

À option (minimum 1 cours)

30-400-13 Management

30-803-09 Économie managériale

COURS DE SPÉCIALISATION (7 cours)

Obligatoires (2 cours)

30-100-82 Introduction au marketing

30-132-11 Gestion du commerce de détail

À option (5 cours)

• Fondements (minimum 4 cours)

30-105-13 Tendances en commerce de détail (30-100-82 Co) ⁽²⁾

30-112-08 Gestion de la relation client

30-114-11 Localisation commerciale et géomarketing (30-100-82)

30-125-11 Planification et stratégie en commerce de détail (30-132-11)

30-135-10 Merchandising (30-132-11)

30-537-01 Gestion des achats

• Outils facultatifs

30-103-07 La vente relationnelle I : le processus de vente

30-104-11 Marketing direct (30-100-82)

30-111-07 La vente relationnelle II : la stratégie de vente (30-103-07)

30-115-94 Analyse de marchés

30-130-10 Gestion de l'équipe de vente

30-136-87 Comportement du consommateur

30-137-14 Recherche en marketing (30-136-87 Co et 30-600-92 Co) ⁽²⁾

30-170-14 Marketing électronique

30-356-04 Habiletés de négociation (Les)

30-431-89 Administration des petites entreprises (30-400-13)

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours des programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-13 *Utilisation de l'information comptable* ou le 30-930-05 *Comptabilité et gestion de projets* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

⁽²⁾ Co Concomitant : un cours qui doit avoir été suivi avant ou être suivi en même temps que le cours concerné.

Création d'entreprise

Code du programme : 2046

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Note

En raison de l'ordre dans lequel les cours doivent être suivis et de l'offre de cours, un minimum de trois trimestres est requis pour compléter ce certificat.

Objectif

Ce programme permettra à l'étudiant de comprendre et d'agir sur le phénomène de l'entrepreneuriat et de la PME au travers de multiples rôles comme celui d'entrepreneur de sa propre entreprise, de conseiller en démarrage, de releveur de la petite entreprise familiale ou comme acteur clé du développement d'une petite ou moyenne entreprise.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Afin de faciliter la réussite de ce programme, il sera possible, en cours de route, de vous recommander un parrain d'affaires.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours *30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion* ou le cours *30-610-94 Méthodes quantitatives en finance*.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDAMENT (1 cours)

Obligatoire (1 cours)

30-400-13 Management

COURS DE SPÉCIALISATION (minimum 7 cours)

Obligatoires (5 cours)

• Série A (3 cours)

30-405-13 Entrepreneuriat

30-407-13 Création d'occasions d'affaires (30-405-13 et 30-416-13)

30-416-13 Créativité – innovation – entrepreneuriat (30-405-13)

• Série B (2 cours)

30-100-82 Introduction au marketing

30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

À option

• Série C (minimum 2 cours)

30-103-07 La vente relationnelle I : le processus de vente

30-408-13 Démarrer son entreprise (30-405-13 et 30-407-13 et 30-416-13)

30-431-89 Administration des petites entreprises (30-400-13)

COURS AU CHOIX (maximum 2 cours)

Suggestions :

30-009-09 Entrepreneurship international

30-417-14 Gérer sa vie professionnelle

30-470-12 La gestion de projets (30-400-13)

30-767-98 Faire des affaires dans Internet

À la condition d'être suivis à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, les cours au choix peuvent être sélectionnés parmi les possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

N. B. Maximum un cours de langue de 3 crédits.

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours *31-902-13 Utilisation de l'information comptable* ou le *30-930-05 Comptabilité et gestion de projets* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Gestion comptable des organisations

Code du programme : 2023

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme initie l'étudiant aux concepts et aux techniques nécessaires à l'accomplissement des travaux généraux en comptabilité ainsi qu'à quelques disciplines de base en gestion.

L'étudiant doit choisir la filière qui correspond le mieux à ses objectifs de carrière :

- la filière « comptabilité professionnelle » permet l'accès au programme de certificat en comptabilité professionnelle destiné à l'étudiant qui aspire au titre professionnel (CPA).
- la filière « gestion comptable des PME » permet d'acquérir une compréhension des concepts comptables et administratifs utiles à la planification, l'organisation, au contrôle et à la présentation d'informations reliées à la prise de décision dans un contexte d'entreprise ou d'organisation de petite ou moyenne dimension. Cette filière ne donne pas accès au certificat en comptabilité professionnelle.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant a intérêt à suivre le cours **31-901-13 Présentation de l'information comptable**, car celui-ci est préalable aux autres cours de comptabilité. Il pourra également suivre un ou des cours de fondement.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT (3 cours)

Obligatoires (3 cours)

30-433-09	Sociologie du travail
30-620-92	Méthodes quantitatives en gestion
30-803-09	Économie managériale

COURS DE SPÉCIALISATION (6 cours)

L'étudiant doit choisir une des deux filières suivantes :

● Filière : Comptabilité professionnelle

(tous ces cours sont requis pour l'admission au certificat en comptabilité professionnelle)

Obligatoires (6 cours)

30-703-14	Organisation et technologies de l'information pour l'expertise comptable (30-705-11) ⁽¹⁾
30-950-13	Comptabilité de gestion (30-900-06 Co ou 31-902-13 Co) ⁽²⁾
31-901-13	Présentation de l'information comptable
31-902-13	Utilisation de l'information comptable (31-901-13)
31-904-13	Comptabilité financière : actifs et résultats (31-902-13)
31-971-13	Droit des affaires pour l'expertise comptable

● Filière : Gestion comptable des PME

Obligatoires (6 cours)

30-790-14	Logiciels de gestion comptable (31 901-13)
30-950-13	Comptabilité de gestion (30-900-06 Co ou 31-902-13 Co) ⁽²⁾
30-962-95	Éléments de contrôle interne (30-900-06 ou 31-901-13)
31-901-13	Présentation de l'information comptable
31-902-13	Utilisation de l'information comptable (31-901-13)
31-950-02	Planification fiscale (30-900-06 ou 31-901-13) ⁽³⁾

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours)

L'étudiant qui désire faire la filière comptabilité professionnelle doit avoir réussi le cours 30-705-11 Systèmes d'information en gestion (préalable à 30-703-14).

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours des programmes de certificat.

⁽¹⁾ L'inscription à ce cours suppose que l'étudiant détienne un ordinateur portable répondant aux exigences logicielles minimales de l'École.

⁽²⁾ Co Concomitant : un cours qui doit avoir été suivi avant ou être suivi en même temps que le cours concerné

⁽³⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 32-952-13 Impôts II ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Comptabilité professionnelle

Code du programme : 2034

REMARQUE : Pour être admis dans ce programme, l'étudiant doit être titulaire du [certificat en gestion comptable des organisations - filière comptabilité professionnelle](#).

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme complète la formation comptable amorcée dans le programme du certificat en gestion comptable des organisations – filière comptabilité professionnelle et prépare l'étudiant aux examens professionnels de l'Ordre des CPA.

Il s'adresse à celui qu'intéressent les fonctions de contrôleur, de trésorier, de chef-comptable, d'auditeur ou d'analyste budgétaire.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Il est fortement recommandé de suivre le cours **30-600-92 Méthodes statistiques en gestion** en début de parcours.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT (1 cours)

Obligatoire (1 cours)

30-600-92 Méthodes statistiques en gestion

COURS DE SPÉCIALISATION (9 cours)

Obligatoires (9 cours)

31-903-13 La gestion des coûts (30-950-13)
32-905-13 Comptabilité financière : instruments financiers et couvertures (31-904-13)
32-910-14 Certification I – Évaluation des contrôles
32-911-13 Certification II – Exécution de l'audit et autres missions (32-910-14)
32-915-13 Comptabilité financière : regroupements (31-904-13)
32-916-13 Comptabilité financière : enjeux sociaux et environnementaux (31-904-13)
32-931-13 Contrôle et gestion de la performance (30-950-13)
32-951-13 Impôts I (30-900-06 ou 31-901-13)
32-952-13 Impôts II (32-951-13)

Accès à la profession comptable

Code du programme : 2054

REMARQUE: Pour être admis dans ce programme, l'étudiant doit être titulaire d'un grade équivalant à un premier cycle universitaire complété (programme de trois années de baccalauréat dans le système scolaire québécois).

L'étudiant ayant complété ses études à l'étranger doit d'abord obtenir auprès du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles le document *Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec* qui confirme qu'il a bien l'équivalent exigé. Une fois cette évaluation obtenue, l'étudiant peut soumettre une demande d'admission au programme.

Chaque dossier sera évalué individuellement et la liste des cours à suivre sera établie sur la base des antécédents scolaires et professionnels du candidat.

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme s'adresse aux détenteurs d'un grade universitaire qui souhaitent entreprendre des études pour accéder à l'Ordre des CPA.

Pour plus d'information, consulter la page de notre site traitant de notre programme offert en collaboration avec l'[Ordre des comptables professionnels agréés du Québec](#).

Conseils pour faire votre choix de cours

- L'étudiant recevra une liste précise des cours qu'il doit suivre afin de se conformer aux exigences de l'ordre.
- L'étudiant pourrait se voir imposer des cours de mise à niveau supplémentaires si sa formation antérieure a été jugée insuffisante.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.

Remarques

Il est possible qu'un étudiant ait plus de dix cours à suivre avant d'accéder à l'Ordre des CPA. Cependant, dès qu'il aura complété dix cours de trois crédits exigés des blocs I et II, il pourra obtenir le certificat, ce qui ne le dispensera pas, par ailleurs, d'avoir à réussir l'ensemble des cours imposés au départ avant de débiter le programme du niveau de 2^e cycle.

Si l'étudiant a moins de dix cours à suivre, il pourra choisir avec l'autorisation de la Direction de son programme, les cours manquants parmi ceux de tous les certificats offerts à HEC Montréal afin d'obtenir le certificat d'accès à la profession comptable y compris un cours de langue pour un maximum de 3 crédits.

Pour plus d'information sur les cours préparatoires aux examens et sur les exigences de l'Ordre des CPA, consulter la page de notre site traitant de notre programme offert en collaboration avec [Ordre des comptables professionnels agréés du Québec](#).

Structure du programme

BLOC I - COURS DE MISE À NIVEAU

30-203-14	Gestion financière pour expertise comptable (30-900-06 ou 31-901-13)
30-490-06	Stratégie de l'entreprise
30-703-14	Organisation et technologies de l'information pour l'expertise comptable (30-705-11) ⁽¹⁾
30-950-13	Comptabilité de gestion (30-900-06 Co ou 31-902-13 Co) ⁽²⁾
31-971-13	Droit des affaires pour l'expertise comptable

BLOC II - COURS DE SPÉCIALISATION (10 cours)

31-903-13	La gestion des coûts (30-950-13)
31-904-13	Comptabilité financière : actifs et résultats (31-902-13)
32-905-13	Comptabilité financière : instruments financiers et couvertures (31-904-13)
32-910-14	Certification I – Évaluation des contrôles
32-911-13	Certification II – Exécution de l'audit et autres missions (32-910-14)
32-915-13	Comptabilité financière : regroupements (31-904-13)
32-916-13	Comptabilité financière : enjeux sociaux et environnementaux (31-904-13)
32-931-13	Contrôle et gestion de la performance (30-950-13)
32-951-13	Impôts I (30-900-06 ou 31-901-13)
32-952-13	Impôts II (32-951-13)

Note : Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses. Si le cours préalable n'a pas été exigé sur la liste des cours à réussir, l'étudiant en est alors dispensé.

⁽¹⁾ L'inscription à ce cours suppose que l'étudiant détienne un ordinateur portable répondant aux exigences logicielles minimales de l'École.

⁽²⁾ Co Concomitant : un cours qui doit avoir été suivi avant ou être suivi en même temps que le cours concerné

Gestion d'entreprise

Profil régulier

Code du programme : 2005

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

APPRENTISSAGE EN LIGNE (FORMULE HYBRIDE)

Programme qui offre la possibilité de suivre vos cours selon la formule hybride (une alternance de cours en classe avec des cours sur le web), tout en respectant la structure du programme. La plupart des cours s'offrent aussi selon la formule classique (tous les cours en classe).

Objectif

Ce programme touche la gestion générale de l'entreprise et les particularités de la gestion stratégique. Il permet aussi à l'étudiant de s'initier aux principales fonctions de l'entreprise : finance, marketing, personnel, gestion des opérations et de la production.

Il favorise celui qui veut acquérir une vision globale de la gestion d'entreprise et constitue un excellent point de départ pour celui qui envisage la poursuite de ses études au-delà d'un premier programme de certificat.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Il est suggéré de suivre les cours **30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers** et **30-400-13 Management** au début de son programme.
- Le cours **30-490-06 Stratégie de l'entreprise** étant un cours synthèse devra être suivi comme **dernier** cours du programme.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT (3 cours)

Obligatoires (2 cours)

30-400-13	Management
30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

À option (minimum 1 cours)

30-401-00	Comportements et relations humaines au travail
30-804-09	Environnement macroéconomique

COURS DE SPÉCIALISATION (4 cours)

À option – Fonction (minimum 3 cours)

30-100-82	Introduction au marketing
30-290-13	Gestion financière I (30-900-06 ou 31-901-13) ⁽²⁾
30-300-10	Gestion du personnel
30-500-89	Gestion des opérations et de la production
30-705-11	Systèmes d'information en gestion

Obligatoire – Intégration (1 cours)

30-490-06	Stratégie de l'entreprise ⁽³⁾
-----------	--

COURS AU CHOIX (maximum 3 cours)

À la condition d'être suivis à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, les cours au choix peuvent être sélectionnés parmi les possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

N. B. Maximum un cours de langue de 3 crédits.

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours *31-902-13 Utilisation de l'information comptable* ou le *30-930-05 Comptabilité et gestion de projets* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

⁽²⁾ Les étudiants ayant réussi le cours *30-203-14 Gestion financière pour expertise comptable* ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

⁽³⁾ Ce cours doit être suivi comme dernier cours du programme.

Gestion d'entreprise

Profil baccalauréat en gestion (B. Gest.)

Code du programme : 2005

REMARQUE : Ce certificat est spécialement indiqué pour les étudiants qui désirent obtenir un baccalauréat en gestion selon l'un des deux cheminements possibles : cheminement en gestion ou cheminement en comptabilité professionnelle.

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme touche la gestion générale de l'entreprise et les particularités de la gestion stratégique. Il permet aussi à l'étudiant de s'initier aux principales fonctions de l'entreprise : finance, marketing, personnel, gestion des opérations et de la production.

Il favorise celui qui veut acquérir une vision globale de la gestion d'entreprise et constitue un excellent point de départ pour celui qui envisage la poursuite de ses études au-delà d'un premier programme de certificat.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Il est suggéré de suivre les cours **30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers** (ou **31-901-13 Présentation de l'information comptable**) et **30-400-13 Management** au début de son programme.
- Le cours **30-490-06 Stratégie de l'entreprise** étant un cours synthèse, devra être suivi comme **dernier** cours du programme.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT (4 cours)

Obligatoires (4 cours)

30-400-13 Management
30-401-00 Comportements et relations humaines au travail
30-804-09 Environnement macroéconomique
30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾ - **CHEMINEMENT GESTION**

ou

31-901-13 Présentation de l'information comptable -
**CHEMINEMENT COMPTABILITÉ
PROFESSIONNELLE**

COURS DE SPÉCIALISATION (6 cours)

Obligatoires (5 cours)

30-100-82 Introduction au marketing
30-290-13 Gestion financière I (30-900-06 ou 31-901-13) -
CHEMINEMENT GESTION

ou

30-203-14 Gestion financière pour expertise comptable
(30-900-06 ou 31-901-13) - **CHEMINEMENT
COMPTABILITÉ PROFESSIONNELLE**

30-300-10 Gestion du personnel
30-500-89 Gestion des opérations et de la production
30-705-11 Systèmes d'information en gestion

Obligatoire – Intégration (1 cours)

30-490-06 Stratégie de l'entreprise ⁽²⁾

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours *31-902-13 Utilisation de l'information comptable* ou le *30-930-05 Comptabilité et gestion de projets* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

⁽²⁾ Ce cours doit être suivi comme dernier cours du programme.

Gestion de projets

Code du programme : 2047

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits

Note

Certains cours de ce certificat requièrent l'utilisation d'un ordinateur portable en classe dûment configuré selon les [normes de l'École](#). Lors de votre choix de cours, la [section](#) du cours sera identifiée à cet effet.

Objectif

Le certificat en gestion de projets prépare l'étudiant à devenir un véritable leader capable de diriger, de coordonner et de motiver des équipes de projets. Ce certificat permet également non seulement d'étudier et de comprendre les aspects complexes du lancement, de la planification, de l'exécution et du contrôle de projets, mais aussi d'en évaluer rigoureusement la rentabilité et de déterminer les meilleures stratégies à utiliser.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant a intérêt à suivre le cours **30-400-13 Management** puis **30-470-12 La gestion de projets (30-400-13)** dès le début de son programme, car ceux-ci sont préalables à plusieurs autres cours de ce certificat.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT (1 cours)

Obligatoire (1 cours)

30-400-13 Management ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (8 cours)

Obligatoires (6 cours)

30-413-10 Leadership et gestion de projets (30-400-13 et 30-470-12)

30-422-95 Animation et gestion du travail en équipe

30-470-12 La gestion de projets (30-400-13) ⁽¹⁾

30-635-10 Outil d'aide à la décision et simulation en gestion de projets

30-793-12 Logiciels de gestion de projet (30-470-12)

30-930-05 Comptabilité et gestion de projets ⁽²⁾

À option (minimum 2 cours)

30-209-01 Financement de projet (30-930-05)

30-519-10 Préparation aux examens de certification du [PMI](#) ⁽³⁾

30-536-01 Gestion de projets : application en GOP

30-702-10 Gestion de projets : applications en développement logiciels (30-400-13 et 30-470-12)

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

Suggestions :

30-315-96 Mobilisation des ressources humaines

30-411-96 Gestion du changement

30-871-01 Évaluation économique de projets

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné également parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Cours préalables à certains cours de spécialisation et fortement recommandés pour les autres cours de spécialisation.

⁽²⁾ Les étudiants ayant réussi le cours **30-950-13 Comptabilité de gestion** ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

⁽³⁾ <http://www.pmimontreal.org>

Gestion des affaires électroniques

Code du programme : 2043

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Note

En raison de l'ordre dans lequel les cours doivent être suivis et de l'offre de cours, un minimum de 5 trimestres est requis pour compléter ce certificat.

Certains cours de ce certificat requièrent l'utilisation d'un ordinateur portable en classe dûment configuré selon les [normes de l'École](#). Lors de votre choix de cours, la [section](#) du cours sera identifiée à cet effet.

Objectif

Ce programme vise l'acquisition des connaissances et des techniques nécessaires pour mener à bien l'activité d'analyse d'affaires et de gestion des systèmes intégrés d'entreprise (ERP).

Il s'adresse à celui qui aspire à un poste de consultant junior en TI, dont le rôle consiste à examiner des problèmes d'affaires en lien avec la gestion de l'information des entreprises et à fournir des solutions qui optimisent les processus d'affaires et créent de la valeur au moyen des investissements en technologies de l'information.

Pour la durée du programme, l'étudiant aura l'opportunité d'utiliser des logiciels et des outils d'avant-garde tel l'outil de simulation *ERPsim Lab* dont la réalisation s'appuie sur les produits logiciels des leaders dans le marché des systèmes de gestion intégrée d'entreprise.

Pour des détails concernant l'accessibilité à la certification SAP, consulter ce [lien](#).

Conseils pour faire votre choix de cours

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Un étudiant a intérêt à suivre les cours dans l'ordre suivant :
 - **30-705-11 Systèmes d'information en gestion**
 - **30-710-96 Analyse et conception de systèmes d'information** → doit être suivi après le cours **30-705-11**
 - **30-773-01 Conception de bases de données** → doit être suivi après le cours **30-705-11**
 - **30-706-08 Gestion des processus d'affaires** → doit être suivi après le cours **30-710-96**
 - **30-795-08 Comprendre et utiliser les logiciels de gestion intégrés** → doit être suivi après le cours **30-706-08**
 - **30-704-11 Mise en œuvre des progiciels de gestion intégrée** → doit être suivi après le cours **30-795-08**
- Un ou des cours à option en tenant compte des préalables exigés. Lorsque le cours choisi n'exige pas de préalable, il peut être suivi en début de programme.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.

- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT (1 cours)

À option (minimum 1 cours)

30-400-13	Management
30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (8 cours)

Obligatoires (7 cours)

30-704-11	Mise en œuvre des progiciels de gestion intégrée (30-795-08)
30-705-11	Systèmes d'information en gestion
30-706-08	Gestion des processus d'affaires (30-710-96)
30-710-96	Analyse et conception de systèmes d'information (30-705-11)
30-767-98	Faire des affaires dans Internet
30-773-01	Conception de bases de données (30-705-11)
30-795-08	Comprendre et utiliser les logiciels de gestion intégrés (30-706-08)

À option (minimum 1 cours)

30-760-09	Architecture informatique des systèmes (30-705-11)
30-776-04	Gestionnaire et la sécurité informatique (Le)

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

Suggestion :

30-636-14	Introduction à l'exploitation de données
-----------	--

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné également parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-13 Utilisation de l'information comptable ou le 30-930-05 Comptabilité et gestion de projets ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Gestion des opérations et de la logistique

Code du programme : 2027

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

APPRENTISSAGE EN LIGNE (FORMULE HYBRIDE)

Programme qui offre la possibilité de suivre vos cours selon la formule hybride (une alternance de cours en classe avec des cours sur le web), tout en respectant la structure du programme. La plupart des cours s'offrent aussi selon la formule classique (tous les cours en classe).

Objectif

Ce programme offre à l'étudiant l'occasion de se familiariser avec les théories et les pratiques les plus récentes liées à la gestion des opérations et de la logistique. Il conduit à des postes de responsabilité dans les domaines de la planification de la production et des stocks ou encore du contrôle de la qualité.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant a intérêt à suivre le cours **30-500-89 Gestion des opérations et de la production** dès le début de son programme, car celui-ci est préalable à plusieurs autres cours de ce certificat.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDAMENT (minimum 2 cours)

À option (minimum 1 cours parmi les 2 suivants)

- 30-400-13 Management
- 30-401-00 Comportements et relations humaines au travail

À option (minimum 1 cours parmi les 3 suivants)

- 30-600-92 Méthodes statistiques en gestion
- 30-803-09 Économie managériale
- 30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours **31-902-13 Utilisation de l'information comptable** ou le **30-930-05 Comptabilité et gestion de projets** ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

COURS DE SPÉCIALISATION (minimum 7 cours)

Obligatoire (1 cours)

- 30-500-89 Gestion des opérations et de la production

À option (minimum 6 cours)

- 30-501-03 Qualité totale dans les entreprises de services
- 30-502-07 Gestion du transport (30-500-89)
- 30-503-08 Progiciels de gestion intégrée (ERP) appliqués à la gestion de la chaîne logistique (30-500-89) ⁽²⁾
- 30-506-97 Planification et contrôle de la production (30-500-89)
- 30-507-97 Gestion des stocks et de la distribution (30-500-89)
- 30-508-98 Amélioration continue et réingénierie : outils et pratiques (30-500-89)
- 30-511-97 Normalisation ISO : concepts, mise en place et certification
- 30-515-09 Gestion environnementale des opérations et de la logistique
- 30-530-97 Fondements de la qualité totale (30-500-89)
- 30-537-01 Gestion des achats
- 30-538-03 Gestion stratégique de l'approvisionnement et de la logistique
- 30-550-03 Analyse et amélioration des systèmes opérationnels (30-500-89)

Dans le choix de ses cours à option, l'étudiant est invité à consulter le cheminement suggéré d'un des cinq modules suivants:

- Approvisionnement
- Gestion de la logistique
- Gestion des opérations dans le secteur des services
- Planification et contrôle de la production et des stocks
- Qualité totale

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

Suggestions :

- 30-012-14 Stratégies d'entrée sur les marchés étrangers
- 30-536-01 Gestion de projets : application en GOP

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné également parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours de programmes de certificat.

⁽²⁾ L'inscription à ce cours suppose que l'étudiant détienne un ordinateur portable répondant aux exigences logicielles minimales de l'École.

Gestion des ressources humaines

Code du programme : 2042

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme propose une formation en gestion du personnel et en relations de travail.

Il s'adresse à celui qui œuvre ou qui désire œuvrer dans le secteur de la gestion des ressources humaines.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant a intérêt à suivre les cours **30-300-10 Gestion du personnel** et **30-350-80 Relations de travail** au début de son programme, car ceux-ci sont préalables à plusieurs autres cours de ce certificat.
- Pour obtenir ce certificat, il faut **réussir au moins quatre cours à option** parmi les cours de spécialisation, **dont au moins trois cours parmi ceux de la série A**.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT (3 cours)

Obligatoires (2 cours)

- 30-400-13 Management
30-807-09 Économie du travail

À option (minimum 1 cours)

- 30-401-00 Comportements et relations humaines au travail
30-705-11 Systèmes d'information en gestion
30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (6 cours)

Obligatoires (2 cours)

- 30-300-10 Gestion du personnel
30-350-80 Relations de travail

À option (minimum 4 cours)

• Série A (réussir au minimum 3 des 4 cours dans la série A)

- 30-302-07 Gestion de la rémunération (30-300-10 Co) ⁽²⁾
30-303-12 Recrutement et sélection des ressources humaines (30-300-10 Co) ⁽²⁾
30-310-06 Gestion de l'évaluation du rendement des employés (30-300-10 Co) ⁽²⁾
30-315-96 Mobilisation des ressources humaines
30-320-95 Gestion de la formation des ressources humaines (30-300-10 Co) ⁽²⁾
30-340-06 Gestion des avantages sociaux (30-300-10 Co) ⁽²⁾
30-351-07 Administration de la convention collective (30-350-80)

• Série B (facultatif)

- 30-352-07 Droit du travail
30-353-07 Négociation de la convention collective (30-350-80)
30-433-09 Sociologie du travail
30-330-09 Gestion de la santé et de la sécurité au travail
30-356-04 Habiletés de négociation
30-421-09 Habiletés de communication

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours **31-902-13 Utilisation de l'information comptable** ou **30-930-05 Comptabilité et gestion de projets** ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

⁽²⁾ Co Concomitant : un cours qui doit avoir été suivi avant ou être suivi en même temps que le cours concerné

Gestion du marketing

Code du programme : 2004

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme vise la formation de gestionnaires qui, par une meilleure compréhension de l'entreprise et de ses marchés, sauront élaborer et appliquer un plan marketing.

Il s'adresse à ceux qu'intéressent le développement de nouveaux produits, l'évaluation du potentiel du marché, la fixation des prix, la gestion d'un réseau de distribution et la planification de la publicité et des ventes.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Un étudiant a intérêt à suivre les cours dans l'ordre suivant :
 - **30-600-92 Méthodes statistiques en gestion**
 - **30-100-82 Introduction au marketing** → doit être choisi comme premier cours de spécialisation.
 - **30-137-14 Recherche en marketing** → peut être suivi simultanément au cours **30-136-87** et **30-600-92**.
 - Un ou des cours à option (cours de fondement ou de spécialisation) en tenant compte des préalables exigés. Lorsque le cours choisi n'exige pas de préalable, il peut être suivi en début de programme.
 - **30-190-03 Planification et stratégie de marketing** → si choisi, il est recommandé de suivre ce cours en fin de parcours.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT (2 cours)

Obligatoire (1 cours)

30-600-92 Méthodes statistiques en gestion

À option (minimum 1 cours)

30-400-13 Management

30-803-09 Économie managériale

30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (7 cours)

Obligatoires (4 cours)

30-100-82 Introduction au marketing

30-115-94 Analyse de marchés

30-136-87 Comportement du consommateur

30-137-14 Recherche en marketing (30-136-87 Co et 30-600-92 Co) ⁽²⁾

À option (minimum 3 cours)

30-102-14 Communication marketing (30-137-14 Co) ⁽²⁾

30-104-11 Marketing direct (30-100-82)

30-112-08 Gestion de la relation client

30-113-08 Marketing d'affaires

30-116-13 Gestion de marques (30-100-82)

30-130-10 Gestion de l'équipe de vente

30-132-11 Gestion du commerce de détail

30-140-80 Marketing et droit commercial

30-190-03 Planification et stratégie de marketing

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours **31-902-13 Utilisation de l'information comptable** ou le **30-930-05 Comptabilité et gestion de projets** ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

⁽²⁾ Co Concomitant : un cours qui doit avoir été suivi avant ou être suivi en même temps que le cours concerné.

Gestion financière

Code du programme : 2003

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme vise la compréhension des divers aspects de l'univers de la finance : le financement des entreprises, la gestion des institutions financières, les mécanismes des marchés financiers, la gestion des placements.

Il s'adresse à l'étudiant qu'intéressent la trésorerie d'une firme, la gestion des prêts et des placements ou l'allocation de subventions aux entreprises.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant a intérêt à suivre les cours **30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers** et **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance** dès le début de son programme, car ceux-ci sont préalables à plusieurs autres cours de ce certificat.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT (3 cours)

Obligatoires (2 cours)

30-610-94	Méthodes quantitatives en finance
30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

À option (minimum 1 cours)

30-400-13	Management
30-804-09	Environnement macroéconomique

COURS DE SPÉCIALISATION (6 cours)

À option (minimum 6 cours)

Afin de vous aider dans votre choix de cours, nous vous présentons les cours de spécialisation regroupés sous différents thèmes d'études :

Thème : Gestion financière des entreprises

30-213-97	Gestion du fonds de roulement (30-900-06)
30-235-09	Financement des PME (30-290-13)
30-240-98	Diagnostic financier et planification financière (30-900-06)
30-290-13	Gestion financière I (30-900-06 ou 31-901-13) ⁽²⁾
30-291-06	Gestion financière II [30-290-13 et (30-610-94 ou 30-620-92)]

Thème : Investissement et financement des placements immobiliers

30-216-98	Droit immobilier
30-217-98	Analyse des instruments de financement immobilier (30-610-94)
30-223-00	Stratégie d'investissement en immobilier (30-610-94)
30-225-04	Évaluation immobilière

Thème : Planification financière personnelle

30-210-96	Finances personnelles et placement
31-950-02	Planification fiscale (30-900-06 ou 31-901-13) ⁽³⁾

Thème : Titres financiers et gestion de portefeuille

30-220-98	Évaluation des titres à revenu fixe (30-610-94 et 30-900-06)
30-221-98	Évaluation des titres à revenu variable (30-610-94 et 30-900-06)
30-222-98	Évaluation et utilisation des instruments financiers dérivés (30-220-98 et 30-221-98)

Sujets d'appoint

30-007-09	Aspects financiers des affaires internationales
30-218-98	Gestion des risques et assurances d'entreprise (30-610-94 et 30-900-06)
30-230-09	Marchés financiers et institutions financières (30-804-09)

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-13 *Utilisation de l'information comptable* ou le 30-930-05 *Comptabilité et gestion de projets* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

⁽²⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 30-203-14 *Gestion financière pour expertise comptable* ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours

⁽³⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 32-952-13 *Impôts II* ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Leadership organisationnel

Code du programme : 2048

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits

APPRENTISSAGE EN LIGNE (FORMULE HYBRIDE)

Programme qui offre la possibilité de suivre vos cours selon la formule hybride (une alternance de cours en classe avec des cours sur le web), tout en respectant la structure du programme. La plupart des cours s'offrent aussi selon la formule classique (tous les cours en classe).

Objectif

Le certificat en leadership organisationnel s'adresse tout particulièrement aux étudiants désirant découvrir les composantes et la dynamique de l'exercice du pouvoir multidimensionnel. Effectivement, alors que bon nombre de programmes de gestion d'entreprises se proposent d'enseigner comment exercer hiérarchiquement l'autorité via les quatre principales fonctions du manager, soit la planification, l'organisation, la direction et le contrôle, le programme d'études en leadership organisationnel a pour objectif principal l'exploitation judicieuse des diverses sources de pouvoir, formelles ou informelles, présentes à tous les paliers de l'entreprise. Qui plus est, le leadership organisationnel se démarque de la gestion d'entreprise au chapitre des perspectives stratégiques privilégiées. Comparativement à la gestion d'entreprise préoccupée par les pratiques managériales quotidiennes, le leadership organisationnel explore et façonne le développement futur de l'entreprise. Dans un monde de changements rapides et radicaux, l'exercice adéquat du leadership revêt conséquemment une importance capitale pour la vitalité des entreprises.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT (2 cours)

Obligatoires (2 cours)

30-400-13	Management
30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (7 cours)

Obligatoire (1 cours)

30-410-09	Leadership et pratique de direction
-----------	-------------------------------------

À option (minimum 6 cours)

30-356-04	Habilités de négociation (Les)
30-403-00	Devenir une organisation apprenante
30-411-96	Gestion du changement
30-417-14	Gérer sa vie professionnelle
30-421-09	Habilités de communication
30-425-12	Management éthique
30-451-03	Psychologie de la décision
30-452-03	Psychologie et leadership du changement
30-460-09	Habilités politiques
30-461-02	Psychologie et gestion des personnalités difficiles
30-462-11	Gérer en contexte interculturel

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours *31-902-13 Utilisation de l'information comptable* ou le *30-930-05 Comptabilité et gestion de projets* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Planification financière personnelle

Code du programme : 2044

REMARQUE : Pour être admis dans ce programme, l'étudiant doit être titulaire soit de deux certificats en gestion dans les disciplines suivantes : administration*, droit, économie ou actuariat, soit d'un diplôme de 1^{er} ou 2^e cycle dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes : administration*, droit, économie ou actuariat.

L'étudiant ayant complété ses études à l'étranger doit d'abord obtenir auprès du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles le document *Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec* qui confirme qu'il a bien l'équivalent exigé. Une fois cette évaluation obtenue, l'étudiant peut soumettre une demande d'admission au programme.

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme s'adresse expressément aux étudiants voulant faire carrière en planification financière et obtenir le titre professionnel de «Planificateur financier». Ce programme a été conçu en fonction des exigences de formation de l'Institut québécois de planification financière.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Des connaissances en comptabilité sont requises pour suivre les cours de ce programme. L'étudiant qui n'aurait pas de telles connaissances devra suivre le cours **30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers**.
- L'étudiant a intérêt à suivre le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance** dès le début de son programme, car celui-ci est préalable à plusieurs autres cours de ce certificat.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Afin de suivre le cours **31-950-02 Planification fiscale**, l'étudiant doit avoir réussi le préalable même si ce dernier ne fait pas partie de la structure.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT (2 cours)

Obligatoires

- 30-250-00 Démarche de planification financière personnelle intégrée (La) (30-610-94 Co) ⁽¹⁾
- 30-610-94 Méthodes quantitatives en finance

COURS DE SPÉCIALISATION (7cours)

Obligatoires

- 30-251-00 Gestion et analyse des assurances personnelles dans le cadre d'une planification financière personnelle (30-610-94)
- 30-252-00 Planification financière de la retraite et calcul de rentes (30-610-94)
- 30-253-00 Produits financiers et la gestion de portefeuille d'un particulier (Les) (30-610-94)
- 30-254-00 Successions dans le cadre d'une planification financière personnelle (Les)
- 30-419-00 Environnement juridique de la profession de planificateur financier
- 30-945-99 Planificateur financier et la fiscalité (31-950-02)
- 31-950-02 Planification fiscale (30-900-06 ou 31-901-13) ⁽²⁾

COURS AU CHOIX (minimum 1 cours de 3 crédits)

Suggestions :

- 30-255-00 Tendances du secteur des services financiers
- 30-421-09 Habiletés de communication

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours de programmes de certificat.

* Ce qui inclut tous les certificats offerts à HEC Montréal.

⁽¹⁾ Co Concomitant : un cours qui doit avoir été suivi avant ou être suivi en même temps que le cours concerné.

⁽²⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 32-952-13 Impôts II ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Supervision

Code du programme : 2033

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

APPRENTISSAGE EN LIGNE (FORMULE HYBRIDE)

Programme qui offre la possibilité de suivre vos cours selon la formule hybride (une alternance de cours en classe avec des cours sur le web), tout en respectant la structure du programme. La plupart des cours s'offrent aussi selon la formule classique (tous les cours en classe).

Objectif

Ce programme vise l'acquisition de connaissances et d'habiletés de base liées aux compétences clés de la supervision, soit l'encadrement de l'équipe de travail, la collaboration à la gestion des ressources humaines de l'équipe de travail et la coordination des opérations de l'unité de travail.

Il s'adresse plus particulièrement aux personnes occupant déjà un poste de superviseur, chef d'équipe, coordonnateur, cadre intermédiaire ou à celles qui aspirent à ces fonctions.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Il est suggéré de suivre les cours **30-400-13 Management** et **30-420-09 Habiletés de supervision** au début de son programme.
- L'étudiant qui désire une plus grande polyvalence de compétences en supervision pourrait choisir ses cours de spécialisation à option provenant d'au moins deux blocs différents.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT (3 cours)

Obligatoires (2 cours)

30-400-13	Management
30-401-00	Comportements et relations humaines au travail

À option (minimum 1 cours)

30-433-09	Sociologie du travail
30-600-92	Méthodes statistiques en gestion
30-803-09	Économie managériale
30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (6 cours)

Obligatoires (3 cours)

30-300-10	Gestion du personnel
30-420-09	Habiletés de supervision
30-500-89	Gestion des opérations et de la production

À option (minimum 3 cours, parmi les 3 blocs suivants)

• Bloc 1 : Encadrement d'une équipe

30-410-09	Leadership et pratique de direction
30-421-09	Habiletés de communication
30-422-95	Animation et gestion du travail en équipe
30-423-96	Supervision et gestion des cas problèmes et des conflits au travail

• Bloc 2 : Collaboration à la gestion des ressources humaines

30-310-06	Gestion de l'évaluation du rendement des employés (30-300-10 Co) ⁽²⁾
30-315-96	Mobilisation des ressources humaines
30-350-80	Relations de travail

• Bloc 3 : Coordination des opérations de l'unité de travail

30-411-96	Gestion du changement
30-462-11	Gérer en contexte interculturel
30-470-12	Gestion de projets (30-400-13)

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

À la condition d'être suivis à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, les cours au choix peuvent être sélectionnés parmi les possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours *31-902-13 Utilisation de l'information comptable* ou le *30-930-05 Comptabilité et gestion de projets* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

⁽²⁾ Co Concomitant : un cours qui doit avoir été suivi avant ou être suivi en même temps que le cours concerné

Systemes d'information et analyse d'affaires

Code du programme : 2029

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Note

En raison de l'ordre dans lequel les cours doivent être suivis et de l'offre de cours, un minimum de trois trimestres est requis pour compléter ce certificat.

Certains cours de ce certificat requièrent l'utilisation d'un ordinateur portable en classe dûment configuré selon les [normes de l'École](#). Lors de votre choix de cours, la [section](#) du cours sera identifiée à cet effet.

Objectif

Ce programme vise l'acquisition des connaissances et des techniques nécessaires pour mener à bien l'activité d'analyse d'affaires pour les projets de petite à moyenne envergure.

Il s'adresse à celui qui désire travailler comme analyste d'affaires dont le rôle consiste à examiner un problème d'affaires et à fournir, dans un délai optimal, une solution technologique efficace qui comblera les besoins d'un client et qui permettra à l'entreprise d'atteindre ses objectifs.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant a intérêt à suivre le cours **30-705-11 Systèmes d'information en gestion** dès le début de son programme, car celui-ci est préalable à plusieurs autres cours de ce certificat.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT (2 cours)

À option (minimum 2 cours)

30-400-13	Management
30-615-14	Analyse de données et modélisation avec Excel
30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (7 cours)

Obligatoires (6 cours)

30-705-11	Systèmes d'information en gestion
30-706-08	Gestion des processus d'affaires (30-710-96)
30-710-96	Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-11)
30-712-05	L'analyse d'affaires et l'assurance qualité logiciel (30-705-11 et 30-710-96)
30-714-09	Modélisation de l'architecture d'information d'entreprise [UML] (30-710-96)
30-773-01	Conception de bases de données (30-705-11)

À option (minimum 1 cours)

30-713-09	Gestion de projets TI (30-705-11)
30-760-09	Architecture informatique des systèmes (30-705-11)

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

Suggestions :

30-356-04	Habilités de négociation (Les)
30-452-03	Psychologie et leadership du changement
30-636-14	Introduction à l'exploitation de données
30-721-14	Atelier de préparation aux certifications CBAP et CCBA (30-705-11, 30-706-08, 30-710-96, 30-712-05 et 30-773-01)

À la condition d'être suivis à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, les cours au choix peuvent être sélectionnés parmi les possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours *31-902-13 Utilisation de l'information comptable* ou le *30-930-05 Comptabilité et gestion de projets* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Vente relationnelle

Code du programme : 2028

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme vise à préparer les étudiants aux métiers de la vente et de la gestion des activités ou opérations associées à cette fonction. Il s'adresse à ceux qu'intéressent les méthodes et techniques de vente, la gestion de l'équipe de vente, la gestion de la relation client, le marketing relationnel et le développement d'affaires. La formation couvre de façon globale et intégrée les principaux enjeux et problématiques de la vente. L'étudiant aura ainsi acquis une bonne connaissance de ceux-ci et disposera d'une base solide afin de poursuivre avec succès son évolution professionnelle dans ce domaine.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit **au préalable** avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant a intérêt à suivre le cours **30-100-82 Introduction au marketing** dès le début de son programme.
- L'étudiant qui souhaite obtenir un baccalauréat en gestion (B. Gest.), cheminement gestion, devra s'assurer de réussir le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.
- Certains cours ne sont pas offerts tous les trimestres. Vers la fin mai de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE FONDEMENT (1 cours)

Obligatoire (minimum 1 cours)

- 30-400-13 Management
- 30-705-11 Systèmes d'information en gestion
- 30-803-09 Économie managériale

COURS DE SPÉCIALISATION (8 cours)

Obligatoires (5 cours)

- 30-100-82 Introduction au marketing
- 30-103-07 La vente relationnelle I : le processus de vente
- 30-111-07 La vente relationnelle II : la stratégie de vente (30-103-07)
- 30-112-08 Gestion de la relation client
- 30-130-10 Gestion de l'équipe de vente

À option (minimum 3 cours)

- 30-104-11 Marketing direct (30-100-82)
- 30-113-08 Marketing d'affaires
- 30-115-94 Analyse de marchés
- 30-132-11 Gestion du commerce de détail
- 30-136-87 Comportement du consommateur
- 30-140-80 Marketing et droit commercial

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- [un cours de langues des affaires](#)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalant à un cours de programmes de certificat.

Conditions de délivrance du baccalauréat en gestion (B. Gest.)

Deux cheminements académiques conduisent à l'obtention du baccalauréat en gestion (B. Gest.) :

- le cheminement en gestion ou
 - le cheminement en comptabilité professionnelle.
-

CHEMINEMENT EN GESTION

Conseils pour optimiser la qualité du parcours académique conduisant au baccalauréat en gestion (B. Gest.) :

- l'étudiant est invité à suivre la séquence proposée (toutefois, le certificat au choix pourrait être fait à l'étape I);
- l'étudiant déjà admis dans un programme de certificat doit, quant à lui, minimalement s'assurer de compléter le certificat en gestion d'entreprise (profil B. Gest.) avant de commencer le certificat en analyse des processus organisationnels.

Étape I : Certificat en gestion d'entreprise (profil B. Gest.)

Étape II : Certificat en analyse des processus organisationnels (préalable : le certificat en gestion d'entreprise : profil B. Gest.)

Étape III : Certificat au choix

L'étudiant opte pour le programme de certificat de son choix. Toutefois, il doit s'assurer de réussir comme cours au choix le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.

CHEMINEMENT EN COMPTABILITÉ PROFESSIONNELLE

Conseils pour optimiser la qualité du parcours académique conduisant au baccalauréat en gestion (B. Gest.) :

- l'étudiant devrait suivre la séquence proposée;
- l'étudiant déjà admis dans un programme de certificat doit, quant à lui, minimalement s'assurer de compléter le certificat en gestion comptable des organisations (filière comptabilité professionnelle) avant de commencer le certificat en comptabilité professionnelle.

Étape I : Certificat en gestion d'entreprise (profil B. Gest.)

Étape II : Certificat en gestion comptable des organisations (filière comptabilité professionnelle)

Étape III : Certificat en comptabilité professionnelle

En plus d'avoir dûment complété le parcours de l'un ou l'autre des cheminements présentés, l'étudiant devra satisfaire aux trois exigences suivantes :

- Avoir un minimum de **cinq (5) années** d'expérience de **travail** pour les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou de **sept (7) années** pour les autres. L'expérience doit avoir été acquise **avant** ou **pendant** les études (excluant les stages). De plus, les années d'expérience de travail se calculent à partir de l'âge de 18 ans et l'expérience de travail acquise pendant les trimestres où l'étudiant est inscrit à temps plein ne sera pas considérée;
- Avoir réussi le test de français ORTHOGRAM (parties I et II) avec le résultat C ou plus;
- Avoir réussi le test d'anglais HECTOPE avec le résultat C ou plus.

Programmes d'études offerts en collaboration avec des associations professionnelles

(classés par ordre alphabétique)

Depuis plusieurs années, HEC Montréal travaille en collaboration avec plusieurs associations en vue de permettre à leurs candidats d'acquérir, par un programme de cours adapté, la formation requise à l'obtention du diplôme de chacune des professions.

Dans la plupart des cas, les candidats qui répondent à la fois aux exigences de l'École et à celles d'une association peuvent, au terme de leurs études, obtenir deux diplômes, celui de l'Université et celui de l'association.

Il est à noter que l'étudiant qui s'inscrit dans cette perspective doit satisfaire à la fois aux conditions d'admission de l'association et aux conditions d'admission du programme de l'École correspondant et se soumettre aux règlements de l'École, y compris le respect de la structure du programme et des préalables de cours.

Association de formation professionnelle en gestion des ressources (APICS)

Objectif

L'objectif du programme de préparation à la certification C.P.I.M. (Certified in Production and Inventory Management) est d'offrir à toute personne œuvrant ou désirant travailler dans le domaine de la gestion des ressources manufacturières, une formation adéquate en vue de réussir aux examens de l'Association.

La certification C.P.I.M. est une reconnaissance internationale de compétence en gestion de la production et des stocks décernée par l'APICS (American Production and Inventory Control Society).

Conditions d'admission

Pour s'inscrire à ces cours, l'étudiant doit répondre aux conditions d'admission des programmes de certificat de l'École.

Il est recommandé de s'inscrire comme membre de l'Association afin d'obtenir des informations pertinentes pour l'inscription aux examens de l'Association et recevoir la documentation utile à la connaissance du domaine. Pour être admissible à l'Association, il faut travailler dans le domaine de la gestion des ressources manufacturières ou désirer y travailler.

Examens de l'Association

Pour obtenir le titre CPIM, il faut réussir les 5 examens des modules suivants :

- Basic of Supply Chain Management
- Detailed Scheduling and Planning
- Execution and Control of Operations
- Master Planning of Resources
- Strategic Management of Resources

Tous ces cours se font par correspondance ou par de la formation (coaching) et les manuels de préparation sont en anglais. Les examens finaux sont disponibles sur rendez-vous. Ces examens ont lieu dans une entreprise montréalaise. Pour bien réussir aux examens de l'Association, l'étudiant devra s'assurer qu'il comprend bien tous les concepts définis dans les guides d'études de l'APICS qui sont disponibles au secrétariat de l'Association.

Information

Pour obtenir des renseignements additionnels ou s'inscrire à l'Association, on doit s'adresser à :

Madame Manon Cloutier
Directrice générale
Association de formation professionnelle en gestion des ressources (APICS)
130, Place de Naples
Laval (Québec) H7M 4A6
Téléphone : 450 662-0055
Télécopie : 450 663-6503
Courriel : secretariat@apicsmontreal.org
Site Internet : <http://apicsmontreal.com/>

Programme d'études

- Programme de l'École correspondant : certificat en gestion des opérations et de la logistique.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables identifiés dans les parenthèses.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

Cours préalables

30-400-13	Management
30-500-89	Gestion des opérations et de la production
30-600-92	Méthodes statistiques en gestion
30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

Cours recommandés

30-506-97	Planification et contrôle de la production (30-500-89)
30-507-97	Gestion des stocks et de la distribution (30-500-89)
30-508-98	Amélioration continue et réingénierie : outils et pratiques (30-500-89)
30-537-01	Gestion des achats
30-538-03	Gestion stratégique de l'approvisionnement et de la logistique

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-13 *Utilisation de l'information comptable* ou le 30-930-05 *Comptabilité et gestion de projets* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Corporation des approvisionneurs du Québec

(affiliée à l'Association canadienne de gestion des achats [ACGA])

Objectif

La Corporation des approvisionneurs du Québec (CAQ), par son programme de cours, s'est fixé comme objectif premier le fonctionnement du personnel œuvrant dans les sphères de l'approvisionnement et de la gestion des matières.

Ce programme a été conçu spécialement pour ceux qui désirent faire carrière dans l'approvisionnement, ceux qui sont déjà engagés dans cette voie et ceux qui, occupant diverses fonctions administratives, veulent mieux connaître ce champ d'activité.

Conditions d'admission

Pour s'inscrire à ces cours, l'étudiant doit répondre aux conditions d'admission des programmes de certificat de l'École. De plus, il doit être inscrit au programme menant au titre d'approvisionneur professionnel agréé de la CAQ/ACGA.

Information

Pour des renseignements additionnels sur ce programme d'études ou pour s'inscrire à la CAQ, on doit communiquer avec le conseiller de la CAQ :

Corporation des approvisionneurs du Québec
Édifice Tassé
895, Boul. du Séminaire Nord, suite 302
St-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1J2

Téléphone : 450 357-0033 ou 1-800-977-1877

Télécopie : 450 357-0044

Courriel : info@caq.qc.ca

Site Internet : www.caq.qc.ca

Programme d'études

- Programme de l'École correspondant : le certificat en gestion d'entreprise – profil régulier.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables identifiés dans les parenthèses.
- Ce programme est constitué d'au moins 360 heures de cours et de séminaires.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

PREMIÈRE PARTIE

L'étudiant peut suivre les différents éléments de cette partie dans l'ordre qui lui convient.

COURS DE GESTION

Cours obligatoires

30-100-82	Introduction au marketing
30-400-13	Management
30-401-00	Comportements et relations humaines au travail
30-804-09	Environnement macroéconomique
30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

Cours à option (5 cours au choix)

30-240-98	Diagnostic financier et planification financière (30-900-06)
30-290-13	Gestion financière I (30-900-06 ou 31-901-13)
30-291-06	Gestion financière II [30-290-13 et (30-610-94 ou 30-620-92)]
30-490-06	Stratégie de l'entreprise ⁽²⁾
30-500-89	Gestion des opérations et de la production
30-803-09	Économie managériale
31-971-13	Droit des affaires pour l'expertise comptable

COURS PROFESSIONNELS

Quatre cours spécialisés offerts par la CAQ/ACGA, en approvisionnement, qualité, transport et logistique ainsi qu'en contrôle des stocks et des opérations (ou les équivalents offerts par HEC et approuvés par l'ACGA).

SÉMINAIRES

Douze journées-séminaires offertes par la CAQ.

DEUXIÈME PARTIE

Pour s'engager dans cette partie, il faut avoir terminé la première partie et faire la preuve d'une expérience valable dans la profession.

Il faut ensuite suivre le cours avancé de la CAQ/ACGA en gestion des approvisionnements, d'une durée d'une semaine.

Une fois ces étapes complétées, le candidat peut se présenter à l'examen écrit de la CAQ/ACGA.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-13 *Utilisation de l'information comptable* ou le 30-930-05 *Comptabilité et gestion de projets* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

⁽²⁾ Cours terminal de la première partie du programme.

Institut canadien de gestion (CIM)

Objectif

L'Institut canadien de gestion est un organisme national professionnel œuvrant dans le domaine de la gestion. L'un de ses buts les plus importants est de permettre à ses membres de parfaire leur formation en administration afin d'être mieux en mesure de relever les défis toujours nouveaux auxquels doivent faire face les gestionnaires d'aujourd'hui. L'Institut offre donc à ses membres, en collaboration avec les universités canadiennes, un programme d'études conduisant d'abord au *Certificate in Management* (CIM) qui totalisent huit cours obligatoires et ensuite au titre de gestionnaire agréé C.Mgr sont les cours à option qui sont tous obligatoires pour un total de 90 crédits (baccalauréat) plus une thèse de 45 pages sur l'organisation ou de la réorganisation d'entreprise de votre choix.

L'Institut confère également le titre de P. Mgr. (Professional Manager) à certaines conditions. S'enquérir de ces conditions auprès de l'Institut.

Prendre note que depuis janvier 2011, le Gestionnaire Agréé (C.Mgr) est reconnu à l'international. Depuis décembre 2011, le C.G.A. du Canada et CIM forment maintenant un partenariat professionnel. Pour plus d'information, consulter le site du national au www.cim.ca.

Conditions d'admission

Pour s'inscrire à ces cours, l'étudiant doit répondre aux conditions d'admission des programmes de certificat de l'École.

Pour se mériter le *Certificate in Management*, l'étudiant doit :

- adhérer à l'Institut comme membre étudiant;
- compléter le programme d'études avec succès.

Information

Pour obtenir des renseignements additionnels ou s'inscrire à l'Institut, on doit s'adresser à :

M. John Porreca, directeur de l'éducation et vice-président de la succursale de Montréal
Institut canadien de Gestion
2140 boul. Marie-Victorin
Suite 200
Longueuil (Québec) J4G 1A9

Téléphone : (450) 674-6775

Télécopieur : (450) 646-9333

Courriel : info@cim-icg.ca

Site Internet : www.cim-icg.ca (Québec), www.cim.ca (national)

Programme d'études

- L'Institut se réserve le droit d'apporter à ce programme toute modification qu'il jugerait nécessaire.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables identifiés dans les parenthèses.

Structure du programme

Cours de l'École		Code de l'Institut
Cours obligatoires pour l'obtention du CIM (8 cours)		
30-100-82	Introduction au marketing	3A
30-290-13	Gestion financière I (30-900-06 ou 31-901-13)	4A
30-300-10	Gestion du personnel	1B
30-400-13	Management	1A
30-401-00	Comportements et relations humaines au travail	2B
30-490-06	Stratégie de l'entreprise ⁽¹⁾	4B
30-950-13	Comptabilité de gestion (30-900-06 Co ou 31-902-13 Co) ⁽²⁾	3B
31-971-13	Droit des affaires pour l'expertise comptable	2A

Cours à option pour l'obtention du C.Mgr

30-007-09	Aspect financier des affaires internationales
30-113-08	Marketing d'affaires
30-140-80	Marketing et droit commercial
30-291-06	Gestion financière II [30-290-13 et (30-610-94 ou 30-620-92)]
30-410-09	Leadership et pratique de direction
30-411-96	Gestion du changement
30-500-89	Gestion des opérations et de la production
30-538-03	Gestion stratégique de l'approvisionnement et de la logistique
30-620-92	Méthodes quantitative en gestion
30-705-11	Systèmes d'information en gestion
30-803-09	Économie managériale
30-804-09	Environnement macroéconomique
30-807-09	Économie du travail
30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽³⁾
30-962-95	Éléments de contrôle interne (31-901-13)
31-901-13	Présentation de l'information comptable
32-915-13	Comptabilité financière : regroupements (31-904-13)
32-951-13	Impôts I (30-900-06 ou 31-901-13)
32-952-13	Impôts II (32-951-13)

⁽¹⁾ Cours terminal

⁽²⁾ Co Concomitant : un cours qui doit avoir été suivi avant ou être suivi en même temps que le cours concerné

⁽³⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-13 *Utilisation de l'information comptable* ou le 30-930-05 *Comptabilité et gestion de projets* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Institut canadien du trafic et du transport (CITT)

Objectif

Le transport et la distribution de marchandises, soit sous forme de matières premières ou de produits finis, constituent le réseau sanguin d'un pays en tant que nation et communauté économique. L'essor de ce secteur, qui connaît un rythme de changement sans cesse croissant, a comme répercussion d'accroître la demande de personnel spécialisé et qualifié, que ce soit dans les services gouvernementaux, dans l'industrie ou dans les différents modes de transport.

Pour répondre à ces besoins, l'Institut canadien du trafic et du transport a donc conçu un programme de formation professionnelle, spécifique pour ceux qui travaillent dans le domaine du transport et de la logistique commerciale et qui se préparent à assumer les responsabilités d'une carrière dans ce domaine.

Prendre note que les cours de l'Institut sont désormais offerts **par Internet** et non plus par correspondance.

Information

Pour obtenir des informations additionnelles sur les conditions d'admission à l'Institut de même que sur le programme, on doit écrire à l'adresse suivante :

Institut canadien du trafic et du transport
10, King Street East, 4^e étage
Toronto, Ontario M5C 1C3

Téléphone : 416 363-5696

Télécopie : 416 363-5698

Courriel : info@citt.ca

Site Internet : www.citt.ca

Programme d'études

- Programme correspondant de l'École : certificat en gestion d'entreprise – profil régulier.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables identifiés dans les parenthèses.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

PROGRAMME DE L'INSTITUT (CITT)	COURS DE L'ÉCOLE CORRESPONDANTS
Formation professionnelle	
Les systèmes de transport	Aucun cours correspondant
Processus et procédés logistiques	Aucun cours correspondant
Administration générale – Minimum 5 cours	
SCS 8035 Stratégie de l'entreprise	30-400-13 Management
SCS 8005 Droit commercial	31-971-13 Droit des affaires pour l'expertise comptable
SCS 8037 Finance	30-290-13 Gestion financière I (30-900-06 ou 31-901-13)
SCS 8031 Administration de l'entreprise	30-431-89 Administration des petites entreprises (30-400-13)
SCS 8004 Introduction à l'analyse économique	30-803-09 Économie managériale
SCS 8014 Marketing	30-100-82 Introduction au marketing
SCS 8039 Comportement dans l'organisation	30-401-00 Comportements et relations humaines au travail
SCS 8064 Processus de gestion des risques	Aucun cours correspondant
SCS 8001 Composition	FRA 2951G Normes et usages du français écrit ⁽¹⁾
Développement de la gestion professionnelle	
SCS 8015 Économie du transport	Aucun cours correspondant
SCS 8017 Droit du transport	Aucun cours correspondant
SCS 8058 La logistique intégrée	Aucun cours correspondant

⁽¹⁾ Cours offert par la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal.

Institut d'assurance de dommages du Québec

Objectif

L'Institut d'assurance du Canada, auquel est affilié l'Institut d'assurance de dommages du Québec, est un organisme national qui a pour objectif principal de procurer un enseignement professionnel aux personnes œuvrant dans l'industrie des assurances de dommages. L'Institut, en collaboration avec les universités canadiennes, a mis sur pied un programme d'études supérieures en administration conduisant au diplôme de **Fellow, professionnel d'assurance agréé** de l'Institut d'assurance du Canada (FPAA).

Conditions d'admission

L'étudiant doit :

- être titulaire d'un diplôme de professionnel d'assurance agréé de l'Institut (PAA);
- être membre de l'Institut d'assurance de dommages du Québec;
- répondre aux conditions d'admission des programmes de certificat de l'École;
- s'inscrire aux cours de l'École, selon les modalités prévues à cet effet;
- s'inscrire à l'Institut en même temps qu'à l'École.

Prendre note que l'Institut d'assurance n'accepte plus de nouveaux étudiants dans le programme d'origine du FPAA. Pour ceux qui sont déjà inscrits, vous avez jusqu'au **31 décembre 2017** pour terminer le programme.

Information

Pour obtenir des renseignements additionnels, on doit s'adresser à :

Monsieur François Houle, FPAA, CRM
 Directeur général
 Institut d'assurance de dommages du Québec
 1200, avenue McGill College
 Bureau 1650
 Montréal (Québec) H3B 4G7

Téléphone : 514 393-8156, poste 2205 ou
 418 623-3688, poste 2205

Télécopie : 514 393-9222 ou 418 623-6935

Courriel : jadqmontreal@iadq.qc.ca

Site Internet : www.institutdassurance.ca

Programme d'études

- Programme correspondant de l'École : certificat en gestion d'entreprise – profil régulier.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables identifiés dans les parenthèses.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

COURS DE L'INSTITUT (IADQ)		COURS DE L'ÉCOLE CORRESPONDANTS
Cours obligatoires		
910- Administration des affaires	30-400-13	Management
911- Économique	30-803-09 30-807-09	Économie managériale ou Économie du travail
912- Droit des affaires	31-971-13	Droit des affaires pour l'expertise comptable
Option Gestion d'entreprise		
913- Comportement humain dans l'entreprise	30-401-00	Comportements et relations humaines au travail
914- Principes de comptabilité	30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾
915- Marketing	30-100-82	Introduction au marketing
920- Stratégie de l'entreprise	30-490-06	Stratégie de l'entreprise ⁽²⁾
Cours à option (3 cours)		
916- Finance	30-290-13	Gestion financière I (30-900-06 ou 31-901-13)
917- Statistique appliquée aux affaires	30-610-94 30-600-92	Méthodes quantitatives en finance ou Méthodes statistiques en gestion
919- Notions d'informatique	30-705-11	Systèmes d'information en gestion
921- Comportement du consommateur	30-136-87	Comportement du consommateur
923- Relations industrielles	30-350-80	Relations de travail
926- Systèmes d'information de gestion	30-710-96	Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-11)
928- Gestion des ressources humaines	30-300-10	Gestion du personnel
930- Gestion des ventes	30-130-10	Gestion de l'équipe de vente
988- Macroéconomie	30-804-09	Environnement macroéconomique

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-13 Utilisation de l'information comptable ou le 30-930-05 Comptabilité et gestion de projets ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

⁽²⁾ Cours terminal

Objectif

L'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée. Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle, et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité.

The Institute of Internal Auditors (The IIA) regroupe près de 180 000 membres à travers le monde.

Sa mission consiste à assumer un leadership mobilisateur pour l'ensemble de la profession. Fidèle à sa devise "Le progrès par le partage", l'IIA fournit :

- un cadre de référence (Normes pour la pratique professionnelle de l'audit interne, modalités pratiques d'application, etc.);
- un code de déontologie;
- diverses formations, colloques et autres activités de perfectionnement;
- des services conseils et d'étalonnage;
- un vaste réseau de professionnels prêts à partager leurs connaissances et leur expérience.

Conditions d'admission

L'IIA délivre plusieurs certifications professionnelles, dont le titre Certified Internal Auditor (CIA). Le CIA® (Certified Internal Auditor®) est la seule certification internationalement reconnue en audit interne, délivrée par l'IIA depuis 1973. Plus de 115 000 professionnels détiennent le titre CIA à travers le monde.

La rigueur des normes professionnelles et du Code de déontologie de l'IIA confère aux détenteurs du titre CIA un titre hautement respecté. Il augmente leur crédibilité sur le plan professionnel et leur permet un développement de carrière plus rapide et une acceptation plus facile comme conseillers auprès de la haute direction et des membres de comité d'audit.

L'Institut décerne le titre de « Certified Internal Auditor » (CIA) à la personne qui remplit les conditions suivantes:

- détenir un baccalauréat (ou l'équivalent) d'une université reconnue et avoir à son actif au moins 24 mois d'expérience en audit interne ou dans une fonction équivalente ;
- faire preuve d'un comportement professionnel et d'un jugement exemplaires, et s'engager à respecter le Code de déontologie établi par l'IIA ;
- avoir réussi avec succès l'examen écrit du CIA (en trois parties)

Information

On peut obtenir de plus amples renseignements en s'adressant à :

IAI Montréal

Institut des auditeurs internes – Section de Montréal

Téléphone : 514 395-2267

Site Internet : www.iaimontreal.com

Courriel : info@ivim.com

The IIA

The Institute of Internal Auditors

247 Maidland Avenue

Altamonte Springs Florida, 32701-4201, USA

Téléphone : 407 937-1111

Site Internet : www.theIIA.org

Objectif

La planification personnelle intégrée est un processus structuré d'optimisation de la situation financière du patrimoine d'un consommateur, en fonction des contraintes et des objectifs personnels de celui-ci. Ce processus doit conduire à la présentation de stratégies et de mesures cohérentes.

Pour l'Institut québécois de planification financière (IQPF), la multidisciplinarité est la principale caractéristique de la profession de planificateur financier. En conséquence, le planificateur financier est un expert généraliste qui saura établir des liens étroits avec divers intervenants œuvrant dans diverses professions rattachées à la planification financière. Par sa formation, le planificateur financier sait aussi déceler les possibilités d'optimisation de la situation financière du consommateur tout en gardant à l'esprit les éléments profondément humains qui caractérisent tout échange avec un individu.

L'IQPF s'est donné la mission d'assurer la protection du public en matière de finances personnelles, en veillant à la formation des planificateurs financiers. Pour mener à bien sa mission, l'IQPF a établi les conditions relatives à l'émission de diplômes de planificateur financier, y compris celles concernant leurs équivalences.

Le cheminement académique cautionné par l'IQPF se retrouve dans des programmes de formation qui incluent ou mènent à un cours de formation professionnelle, dont la réussite ultime pour l'obtention du diplôme de planificateur financier.

L'IQPF exige comme formation minimale d'admission au titre professionnel de planificateur financier, une formation de 1^{er} cycle universitaire dans des disciplines spécifiques (90 crédits). ⁽¹⁾

Information

Pour obtenir des renseignements additionnels sur l'obtention du diplôme de planificateur financier, on doit s'adresser à :

Institut québécois de planification financière
3, Place du Commerce, bureau 501
Île des Sœurs (Québec) H3E 1H7
Téléphone : 514 767-4040, poste 226

Télécopie : 514 767-2845

Site Internet : www.igpf.org

Programme d'études

Étape 1

Avoir complété soit deux certificats dans les disciplines suivantes : administration⁽²⁾, droit, économie ou actuariat, soit un diplôme de 1^{er} ou de 2^e cycle dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes : administration⁽²⁾, droit, économie ou actuariat.

Étape 2

Obtenir le certificat en planification financière personnelle offert à HEC Montréal.

Étape 3

Réussir l'examen de l'IQPF après avoir suivi le cours de formation professionnelle de l'Institut.

Pour s'inscrire à ce cours, il faut communiquer avec l'IQPF aux coordonnées mentionnées précédemment.

⁽¹⁾ Administration, économie, droit et actuariat.

⁽²⁾ Ce qui inclut tous les certificats offerts à l'École des HEC.

Ordre des administrateurs agréés du Québec (OAAQ)

Tout détenteur d'un grade :

- Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.)
- Baccalauréat en gestion (B. Gest.)
- Baccalauréat ès sciences (B. Sc.) en administration
- Maîtrise ès sciences (M. Sc.) de la gestion
- Maîtrise ès sciences (M. Sc.) en commerce électronique
- Maîtrise en administration des affaires (MBA)
- Philosophiae Doctor (Ph. D.) en administration

devient admissible au titre d'administrateur agréé du Québec (Adm.A.). Il suffit de suivre les démarches indiquées sur le [site web](#) de l'Ordre afin de compléter la demande d'admission.

Étudiants à temps plein

L'Ordre des administrateurs agréés du Québec accorde une très grande importance à la relève en administration et encourage les étudiants universitaires à devenir étudiant affilié de l'Ordre afin de leur permettre d'échanger avec les professionnels du milieu. Les étudiants peuvent devenir étudiants affiliés ADMA **GRATUITEMENT**. Pour s'inscrire consultez le [site web](#).

À propos de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec (Adm.A.)

L'Ordre des administrateurs agréés du Québec assure depuis maintenant 60 ans la protection du public en garantissant le respect des normes et des standards professionnels en administration, en conformité avec son Code de déontologie et par des mécanismes prévus au Code des professions. Il favorise, auprès des professionnels de l'administration, l'innovation et l'atteinte d'un niveau de compétence supérieur pour qu'ils contribuent de façon proactive et dynamique au développement des entreprises et des organisations. Enfin, il contribue à l'avancement de l'administration, discipline essentielle au développement social et économique du Québec.

www.adma.qc.ca

Information

Pour obtenir des renseignements additionnels, on doit s'adresser à :

Ordre des administrateurs agréés du Québec
910, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 100
Montréal (Québec)
H3A 1G3

Téléphone : 514 499-0880 poste 234 ou 1 800 465-0880

Télécopieur : 514 499-0892

Courriel : <mailto:info@adma.qc.ca>

Site Internet : www.adma.qc.ca

Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA)

Les comptables professionnels agréés (CPA) du Québec

Les CPA sont reconnus pour leur intégrité, leurs compétences et leur leadership. Ils excellent au sein des organisations et sont la référence en matière d'optimisation de la performance, de la rentabilité et de la croissance du patrimoine des personnes, des entreprises et des organisations, ainsi qu'en matière de saine gouvernance et de reddition de comptes. Ils sont reconnus comme des acteurs incontournables du développement économique et sociétal du Québec. L'Ordre des CPA du Québec aide ses membres à exceller et assure le rayonnement de la profession.

Champs d'intervention et d'expertise du CPA

De par sa formation, autant celle acquise au niveau universitaire que lors du stage accompli soit en entreprise, en cabinet comptable ou dans le secteur public, le futur CPA acquiert un solide sens éthique et développe des connaissances et des compétences qui lui permettront de réussir et de se démarquer, quelle que soit la fonction qu'il sera appelé à exercer. Le programme de formation prépare les aspirants comptables professionnels agréés à occuper des postes de direction, de confiance et de pouvoir, leur ouvrant ainsi des possibilités correspondant à leurs champs d'intérêt, qu'ils se destinent à une carrière d'auditeur, de chef des finances, d'entrepreneur ou à tout autre poste où l'intégrité doit être indissociable de la prise de décisions financières.

Les CPA œuvrent notamment dans les champs suivants : la certification de l'information financière et non financière, la comptabilité financière et la comptabilité de management, les technologies de l'information, l'évaluation d'entreprise, la juricomptabilité, la gestion financière, l'insolvabilité, la fiscalité et le contrôle de gestion.

Obtention du titre de CPA

Pour devenir CPA et mériter ainsi une reconnaissance professionnelle quasi internationale, le candidat doit :

- Détenir un diplôme reconnu par le gouvernement, soit : un baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.), spécialisation comptabilité professionnelle de HEC Montréal **OU** un baccalauréat en gestion (B.Gest) - cheminement comptabilité professionnelle **OU** une formation de premier cycle universitaire suivie du certificat d'accès à la profession comptable de l'École. Dans certains cas, le candidat pourrait avoir à réussir des cours supplémentaires.
- Détenir un diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité professionnelle de 30 crédits. Une propédeutique pourrait être exigée des candidats qui n'ont pas cheminé suivant le programme de premier cycle universitaire préalable défini par l'École.
- Réussir l'Examen final commun (CFE).
- Effectuer un stage de formation professionnelle de 24 mois soit dans un cabinet de CPA ou dans une organisation du secteur privé ou public dont une partie sera habituellement réalisée dans le cadre du programme d'études supérieures spécialisées en comptabilité professionnelle

Comité CPA étudiant

Nous vous invitons à communiquer avec le Comité CPA étudiant de l'École pour :

- vous impliquer et participer aux différentes activités;
- participer au processus de recrutement universitaire;
- obtenir le journal *Le grand livre* qui vous informe sur les enjeux de la profession.

Information et renseignements

L'OCPAQ publie des brochures et différents documents d'information à l'intention des étudiants. Pour les obtenir, nous vous invitons à vous adresser à :

Vice-présidence, Accès à la profession
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
5 Place Ville Marie, Bureau 800
Montréal (Québec) H3B 2G2

Téléphone : 514 288-3256 ou 1 800 363-4688

Télécopie : 514 843-8375

Courriel: candidatCPA@cpaquebec.ca

Site Internet : cpaquebec.ca

Facebook : facebook.com/devenirCPA

Programme d'études

- Programmes de l'École correspondants :
 - certificat en gestion d'entreprise – profil B.Gest.
 - certificat en gestion comptable des organisations – filière comptabilité professionnelle
 - certificat en comptabilité professionnelle
- L'Ordre se réserve le droit d'apporter à ce programme toute modification qu'il jugerait nécessaire.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables identifiés dans les parenthèses.
- Le titulaire d'un DEC en techniques administratives devra demander une analyse de son dossier. Il pourra être dispensé de certains cours ou obtenir des exemptions s'il se conforme aux exigences de l'École.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#).

Structure du programme

ÉTAPE I – Programme du certificat en gestion d'entreprise – profil B. Gest. (30 crédits)

30-100-82	Introduction au marketing
30-203-14	Gestion financière pour expertise comptable (30-900-06 ou 31-901-13)
30-300-10	Gestion du personnel
30-400-13	Management
30-401-00	Comportements et relations humaines au travail
30-490-06	Stratégie de l'entreprise ⁽¹⁾
30-500-89	Gestion des opérations et de la production
30-705-11	Systèmes d'information en gestion
30-804-09	Environnement macroéconomique
31-901-13	Présentation de l'information comptable

ÉTAPE II – Programme du certificat en gestion comptable des organisations – filière comptabilité professionnelle (30 crédits)

30-433-09	Sociologie du travail
30-620-92	Méthodes quantitatives en gestion
30-703-14	Organisation et technologies de l'information pour l'expertise comptable (30-705-11) ⁽²⁾
30-803-09	Économie managériale
31-901-13	Présentation de l'information comptable
31-902-13	Utilisation de l'information comptable (31-901-13)
31-904-13	Comptabilité financière : actifs et résultats (31-902-13)
30-950-13	Comptabilité de gestion (30-900-06 Co ou 31-902-13 Co) ⁽³⁾
31-971-13	Droit des affaires pour l'expertise comptable
xx-xxx-xx	COURS AU CHOIX

ÉTAPE III – Programme du certificat en comptabilité professionnelle (30 crédits)

30-600-92	Méthodes statistiques en gestion
31-903-13	La gestion des coûts (30-950-13)
32-905-13	Comptabilité financière : instruments financiers et couvertures (31-904-13)
32-910-14	Certification I – Évaluation des contrôles
32-911-13	Certification II – Exécution de l'audit et autres missions (32-910-14)
32-915-13	Comptabilité financière : regroupements (31-904-13)
32-916-13	Comptabilité financière : enjeux sociaux et environnementaux (31-904-13)
32-931-13	Contrôle et gestion de la performance (30-950-13)
32-951-13	Impôts I (30-900-06 ou 31-901-13)
32-952-13	Impôts II (32-951-13)

⁽¹⁾ Ce cours doit être suivi comme dernier cours du programme.

⁽²⁾ L'inscription à ce cours suppose que l'étudiant détienne un ordinateur portable répondant aux exigences logicielles minimales de l'École.

⁽³⁾ Co Concomitant : un cours qui doit avoir été suivi avant ou être suivi en même temps que le cours concerné.

Cours mutuellement exclusifs

Définition

Une combinaison de cours mutuellement exclusifs représente un ensemble de cours parmi lesquels un seul pourra contribuer à l'obtention du diplôme.

Important

- Ces cours ne sont pas identiques bien qu'ils traitent de sujets communs.
- L'étudiant doit toujours s'assurer de choisir le cours qui fait partie de son programme d'études.
- Si l'étudiant se dirige vers une association professionnelle, il doit absolument suivre le cours exigé par celle-ci.
- Les cours réussis il y a plus de dix ans ne seront pas reconnus, sauf s'ils ont servi à l'obtention d'un certificat.

COURS OFFERTS L'étudiant NE doit PAS s'inscrire à un cours mentionné ci-dessous s'il a réussi le cours qui lui est associé dans colonne de droite.			COURS DÉJÀ RÉUSSIS ou pour lequel l'étudiant a obtenu une substitution ou une équivalence.	
International				
30-007-09	Aspects financiers des affaires internationales	=	30-245-94	Aspects financiers de l'import-export
30-008-09	Aspects juridiques des affaires internationales	=	30-445-94	Aspects juridiques de l'import-export
30-010-14	Environnement des affaires internationales	=	30-845-83	Contexte du marché international
30-012-14	Stratégies d'entrée sur les marchés étrangers	=	30-145-94	Aspects commerciaux de l'import-export
Marketing				
30-140-80	Marketing et droit commercial	=	33-700-73	Droit de la protection du consommateur (Le)
Finance				
30-220-98	Évaluation des titres à revenu fixe	=	30-233-87	Placement I
30-221-98	Évaluation des titres à revenu variable	=	30-234-87	Placement II
30-223-00	Stratégie d'investissement en immobilier	=	30-204-91	Finance de l'immobilier
30-240-98	Diagnostic financier et planification financière	=	30-202-80	Finance II
30-253-00	Produits financiers et la gestion de portefeuille d'un particulier (Les)	=	30-028-99	Environnement économique et la gestion de portefeuille d'un particulier
30-256-03	Gestion financière des entreprises	=	30-291-06	Gestion financière II
30-290-13	Gestion financière I	=	30-201-94	Finance I
		=	30-205-95	Introduction à la gestion financière
30-291-06	Gestion financière II	=	30-256-03	Gestion financière des entreprises
Gestion des ressources humaines				
30-303-12	Recrutement et sélection des ressources humaines	=	30-332-96	Art d'interviewer (L)
30-356-04	Habilités de négociation (Les)	=	30-860-02	Habilités de négociation (Les)

Cours mutuellement exclusifs

COURS OFFERTS L'étudiant NE doit PAS s'inscrire à un cours mentionné ci-dessous s'il a réussi le cours qui lui est associé dans colonne de droite.			COURS DÉJÀ RÉUSSIS ou pour lequel l'étudiant a obtenu une substitution ou une équivalence.	
Management				
30-401-00	Comportements et relations humaines au travail	=	30-402-80	Fondements psychologiques de l'individu au travail
		=	30-440-84	Relations humaines et communications au travail
30-407-13	Création d'occasions d'affaires	=	30-414-95	Entrepreneurship et création d'entreprise
30-421-09	Habilités de communication	=	30-424-99	Planificateur financier et la communication des affaires (Le)
Gestion des opérations et de la logistique				
30-537-01	Gestion des achats	=	30-512-97	Pratiques de l'approvisionnement
Méthodes quantitatives				
30-600-92	Méthodes statistiques en gestion	=	31-631-84	Statistique et probabilité
30-610-94	Méthodes quantitatives en finance	=	30-620-92	Méthodes quantitatives en gestion
30-620-92	Méthodes quantitatives en gestion	=	30-610-94	Méthodes quantitatives en finance
Technologies de l'information				
30-710-96	Analyse et conception des systèmes d'information	=	30-637-90	Analyse et conception des systèmes d'information
30-790-14	Logiciels de gestion comptable	=	30-963-95	Comptabilité et technologie de l'information
Économie				
30-803-09	Économie managériale	=	31-830-84	Économie de l'entreprise
30-804-09	Environnement macroéconomique	=	30-806-85	Introduction à l'analyse économique
		=	33-832-84	Économie globale
Comptabilité				
30-950-13	Comptabilité de gestion	=	32-930-02	Contrôle budgétaire et évaluation de la performance
31-901-13	Présentation de l'information comptable	=	30-910-95	Comptabilité, modèle et formes économiques
31-902-13	Utilisation de l'information comptable	=	30-911-95	Comptabilité, formes juridiques et analyse des états financiers
32-910-14	Certification I – Évaluation des contrôles	=	30-954-92	Contrôle et vérification informatique
		=	32-973-02	Vérification: appréciation du contrôle interne
32-911-13	Certification II – Exécution de l'audit et autres missions	=	32-972-02	Vérification : corroboration
		=	32-920-03	Contrôle interne

HEC Montréal

5255, avenue Decelles, Montréal (Québec) – **514 340-6151**

Adresse postale : 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 2A7 – **www.hec.ca**